



**Mémoire Présentée
par N'GOUAN
Konin Patrick**

**Université Nationale de
Côte d'Ivoire
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES**

**Ajustement structurel et stratégies de
préservation du bien-être des ménages
urbains de Côte d'Ivoire**

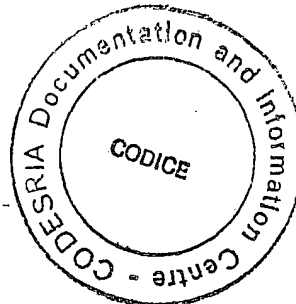
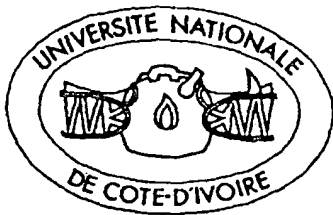
1992

12 MAI 1992

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET SUPERIEUR

REPUBLIQUE DE
COTE D'IVOIRE

Union- Discipline-Travail



14.04.02
NGO
4381

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES

MEMOIRE DE D.E.A
Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences
Economiques (Economie Publique)

**AJUSTEMENT STRUCTUREL ET STRATEGIES
DE PRESERVATION DU BIEN-ETRE DES
MENAGES URBAINS DE COTE D'IVOIRE**

Soutenu par :
N'GOUAN Konin Patrick

Sous la Direction de :

Professeur Joseph Y. YAO

Maître de Conférences Agrégé , Directeur du C.I.R.E.S

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

A
Kossia Brou
ma mère.

S O M M A I R E

PAGES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION GENERALE..... 4

PREMIERE PARTIE : QUELS FONDEMENTS THEORIQUES
POUR L'ETUDE DU BIEN-ETRE EN
PERIODE D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ? 5

CHAPITRE I: LA THEORIE ECONOMIQUE DU BIEN-ETRE A
L'EPREUVE DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL..... 7

SECTION 1 : THEORIE ECONOMIQUE DU BIEN-ETRE ET
OPTIMUM COLLECTIF..... 8

SECTION 2 : CARACTERES GENERAUX DE L'AJUSTEMENT
STRUCTUREL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.... 18

SECTION 3 : CONSEQUENCES SOCIALES..... 23

CHAPITRE II : LA RECHERCHE DU BIEN-ETRE ECONOMIQUE
PAR LA DIMENSION SOCIALE DE
L'AJUSTEMENT..... 30

SECTION 1 : QUELQUES CONTOURS THEORIQUES..... 30

SECTION 2 : OBJECTIFS ET STRATEGIES DE LA DIMENSION
SOCIALE DE L'AJUSTEMENT..... 33

SECTION 3 : MISE EN OEUVRE DE LA DIMENSION SOCIALE
DE L'AJUSTEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE..... 37

DEUXIEME PARTIE : STRATEGIES DE PRESERVATION DU BIEN-ETRE DES MENAGES URBAINS DE COTE D'IVOIRE FACE A LA CRISE ET A L'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	44
CHAPITRE III : L'ECONOMIE IVOIRIENNE SOUS AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	46
SECTION 1 : DU "MIRACLE" ECONOMIQUE A LA CRISE ET A L'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	46
SECTION 2 : L'APPLICATION DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN COTE D'IVOIRE.....	50
SECTION 3 : SITUATION PARTICULIERE DU MILIEU URBAIN..	63
CHAPITRE IV : ANALYSE STATISTIQUE DES DEPENSES MONETAIRES DES MENAGES URBAINS	74
SECTION 1 : METHODOLOGIE D'ANALYSE DES BUDGETS DES MENAGES.....	74
SECTION 2 : APPROCHE GENERALE DES DEPENSES DE CONSOMMATION	87
SECTION 3 : ANALYSE DES STRUCTURES DES DEPENSES D'ALIMENTATION ET D'HABITATION.....	112
CONCLUSION GENERALE	127
B I B L I O G R A P H I E	132
A N N E X E S	136

AVANT - PROPOS

Après plus d'une décennie de crise et d'ajustement structurel, les économies africaines ne semblent toujours pas aptes à se positionner sur une trajectoire de croissance autoentretenu. Pendant que les spécialistes cherchent différents dosages des programmes d'ajustement structurel (PAS), les consommateurs eux, tentent difficilement de préserver leur bien-être sur leur courbe d'indifférence. L'une des composantes essentielles de leurs stratégies d'adaptation (survie pour certains) se traduit par les réallocations dans leur budget de consommation. La compréhension de ce mécanisme est d'autant plus importante qu'elle peut éclairer des réajustements de politique économique et conditionner les chances de succès de programme macroéconomique dans un environnement caractérisé aujourd'hui par des convulsions socio-politiques.

C'est pour cela que la préoccupation à travers cette étude est explicitement normative dans l'optique même de l'économie du bien-être et du principe de non-exclusion qui requiert la considération permanente de la situation des groupes vulnérables. Mais, cette préoccupation est également positive dans la mesure où elle répond à une condition nécessaire d'efficacité économique à l'échelle nationale.

Toutefois, en dépit de l'intérêt analytique que représentent ces préoccupations, l'insuffisance de données statistiques a constitué à maintes étapes de ce parcours, un obstacle.

Cette étude n'aurait même pas pu être menée à terme sans les concours inestimables :

- du CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique) qui a subventionné les recherches ;

- du Professeur Joseph YAO (UNCI et CIRES), directeur du mémoire qui, sur les plans théorique, méthodologique et analytique a corrigé les différentes versions de ce travail ;

- du Professeur Régis MAHIEU (Universités de Paris I, Panthéon Sorbonne et de Lille en France) pour la définition de la problématique ;

- de Monsieur Idrissa OUATTARA et de Madame Alice ODUNFA de la Direction de la Statistique pour leur aide dans l'exploitation de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) et des Enquêtes Permanentes auprès des Ménages ;

- de Mademoiselle ELEGBE Victoire, Sociologue (Université de Cotonou) dont l'intérêt pour cette étude a motivé des correspondances stimulantes.

Toutefois, les imperfections contenues dans cette étude n'impliquent que notre seule responsabilité.

Enfin, à tous ces collaborateurs précités et à tous ceux qui voudront apporter des critiques et des contributions multiformes au perfectionnement de ce travail, nos très sincères remerciements.

INTRODUCTION GENERALE

L'une des caractéristiques de la crise des années 80 en Afrique est que la recherche de solutions ne se situe plus dans le cadre interne de chaque Etat. Les organismes internationaux, disposant de moyens financiers, jouent un rôle de premier plan notamment dans la mise en place de programmes d'ajustement structurel (PAS). Pour ces institutions, en particulier pour la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), la crise se caractérise par un déséquilibre macroéconomique se traduisant par des déficits interne et externe. Ce déséquilibre aurait son origine dans l'excès de la demande globale en raison de politiques budgétaire et monétaire expansionnistes et d'une consommation trop forte notamment en milieu urbain. La solution préalable à toute stabilisation et à toute relance de l'économie résiderait dans une politique déflationniste qui déprimerait les dépenses publiques et la consommation. Les effets de la mise en oeuvre des PAS en Côte d'Ivoire sont constatables. Les investissements publics ont connu une chute continuelle de 1980 à 1988.

Le PIB réel par tête a baissé en moyenne de 5 % de 1982 à 1984, s'est amélioré en 1985 et en 1986 avec des taux de 1,4 % et -0,5 % puis a rechuté en 1987 (-6,6 %) et en 1988 (-3,7 %). La consommation réelle par tête connaîtra la même dégradation (-5,5 en moyenne) de 1982 à 1984 et de 1987 à 1988.

La consommation globale des ménages représente 94,5 % de leur revenu disponible en 1987 et la part de l'alimentation

plus de 56 % du total de cette consommation. En raison de la baisse du revenu réel, cette part a naturellement tendance à augmenter. La composition des menus tend à incorporer plus de vivriers que de produits transformés plus onéreux. C'est l'illustration des substitutions que font les ménages pour s'adapter à la crise.

Plusieurs études ont déjà souligné le coût social élevé des PAS particulièrement dans le milieu rural où la population est plus vulnérable. Cependant, cette étude se concentre sur le milieu urbain parce qu'en raison de ce qui précède, les institutions internationales estiment que les citoyens doivent supporter un peu plus les coûts de l'ajustement. Dès lors, les citoyens sont doublement touchés : d'abord en tant que consommateurs qui doivent faire face à l'inflation consécutive aux réductions des subventions publiques à la consommation et en tant que salariés qui doivent affronter les compressions de personnel, les pertes de revenus et la détérioration continue des pouvoirs d'achat.

La deuxième raison du ciblage des ménages urbains est que nous n'avons pu disposer de statistiques assez fournies sur les populations rurales qui répondent à notre problématique.

La troisième raison est la spécificité des ménages urbains africains en Côte d'Ivoire. Ces ménages ne semblent s'identifier ni à la famille nucléaire européenne, ni à la famille africaine précoloniale. Ils semblent plutôt refléter un

dosage entre les normes européennes (habitat, salariat, individualisme) et africaines (famille élargie, solidarité). Ils répondent, d'après CHAUVET, (1987), au besoin des citadins d'accéder à la consommation moderne tout en gardant leurs racines africaines.

En fait, la situation particulière du milieu urbain (pauvre) et la spécificité des ménages africains de cette zone ainsi que leur comportement d'adaptation à la crise ont été assez souvent occultés dans les analyses sur l'Ajustement Structurel en Côte d'Ivoire. Il faut les intégrer dans les politiques économiques. En outre, les politiques économiques doivent également prendre en compte l'expression des normes. L'économie normative, assimilée parfois hâtivement à des préceptes idéalistes et philosophiques non quantifiables trouve pourtant toute sa valeur ici pour permettre de savoir les réactions d'adaptation et d'anticipation des ménages dans un système donné de normes.

Dès lors, surgissent des questions : quelle est la situation économique des ménages urbains dans cette période de crise et d'ajustement ? Comment réagissent-ils pour s'adapter ?

Comment appréhender leurs stratégies d'adaptation à travers les réallocations qu'ils effectuent dans leur budget de consommation ?

En considérant que l'Ajustement Structurel a affecté positivement ou négativement le bien-être des ménages urbains, cette étude vise un double objectif :

- restituer à la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) longtemps occultée par les programmes macroéconomiques, toute sa place dans la théorie économique et en particulier dans l'économie du bien-être. De quelques illustrations en Afrique Subsaharienne (ASS), des enseignements pourront être tirés pour les programmes futurs ;

- tenter d'appréhender les comportements d'adaptation des consommateurs à travers une étude de cas de réallocations budgétaires des ménages urbains africains de Côte d'Ivoire.

Autour de ces deux objectifs, s'organiseront les deux grandes parties.

- La première partie portera sur les fondements de théorie économique du bien-être en période d'ajustement structurel. Deux chapitres seront étudiés : une succinte revue de littérature sur la théorie économique du bien-être et la restauration du bien-être par la Dimension Sociale de l'Ajustement.

-La deuxième partie consistera en une étude sur les stratégies de préservation par les ménages urbains de Côte d'Ivoire de leur bien-être à travers leur mode de consommation. Une brève présentation de l'économie ivoirienne sous ajustement structurel sera nécessaire avant l'analyse des réallocations budgétaires des ménages urbains.

P R E M I E R E P A R T I E

QUELS FONDEMENTS THEORIQUES POUR L'ETUDE DU BIEN-ETRE EN PERIODE
D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ?

INTRODUCTION A LA PREMIERE PARTIE

Il est établi que les programmes d'Ajustement Structurel (DSA) exercent un impact sur le bien-être des ménages. L'économie libérale orthodoxe de laquelle dérivent les PAS trouve, elle-même, sa source dans l'utilitarisme classique qui conçoit le bien-être par rapport au rendement économique ou hédonistique d'un acte. Or, des observations empiriques sur le libéralisme en matière de bien-être individuel ou collectif amènent à s'interroger sur son aptitude à résorber la pauvreté en période de crise. La nature de l'association entre la lutte contre la pauvreté et l'urgence des programmes macroéconomiques n'est toujours pas facile à situer. Cela requiert au plan théorique, un passage en revue des conceptions du bien-être à travers l'histoire de la pensée économique depuis les classiques qui sont les précurseurs de l'économie libérale. Ensuite, un positionnement de la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) pourra se faire sur la voie de la recherche ou de la protection du bien-être en période de crise et de politique de relance. Il apparaît alors la nécessité:

- de suivre le parcours de l'utilitarisme classique à la théorie économique du bien-être,

- et d'examiner les expériences en Afrique Subsaharienne de recherche du bien-être par la DSA.

CHAPITRE I : LA THEORIE ECONOMIQUE DU BIEN-ETRE A L'EPREUVE DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL.

La meilleure allocation possible des ressources au sein du ménage et de la communauté accroît le bien-être individuel, familial ou social. Mais comment assurer ce bien-être dans un contexte d'Ajustement Structurel ? En effet, les PAS procédant de la logique du marché, va-t-on vers la définition d'un bien-être fondé sur les normes libérales ? Les normes, en l'espèce, sont régies par une vision plutôt utilitariste de la société. La pensée classique et néoclassique lie le bien-être au nominalisme, à l'individualisme et au rationalisme dans les relations sociales sur la base de la maximisation. Aussi, dans cette période de crise, convient-il de revoir le bien-être par la maximisation et de le situer par rapport à l'ajustement orthodoxe et à la persistance de la pauvreté en Afrique Subsaharienne.

SECTION 1 : THEORIE ECONOMIQUE DU BIEN-ETRE ET OPTIMUM
COLLECTIF

Un bref aperçu de la théorie économique du bien-être permet de mieux suivre les grands débats dont elle a fait l'objet et dont l'un des aspects est la reconsidération de l'optimum collectif.

S1. THEORIE ECONOMIQUE DU BIEN-ETRE. UN BREF APERCU

Même si l'économie du bien-être a émergé grâce à l'oeuvre de C. A. FIGOU (1922), elle transparait dans la philosophie utilitariste classique et néoclassique. Selon cette philosophie, les comportements des individus doivent être évalués selon leur utilité c'est-à-dire leur intérêt économique ou hédonistique. Des auteurs vont progressivement définir un univers utilitariste caractérisé par l'individualisme, le nominalisme, le libéralisme, l'hédonisme et le rationalisme. Ils assimileront l'utilité au bien-être ou à des concepts voisins surtout lorsqu'elle est maximisée par l'agent rationnel sous la contrainte de son revenu limité. Ainsi, la fonction de demande rationnelle ou marshallienne a pour arguments le vecteur-prix et le revenu telle qu'elle maximise la satisfaction du consommateur donc qu'elle lui permet d'atteindre son optimum.

D'autres auteurs présentent d'autres formes de maximisation que celle de l'utilité. L'agent maximise l'utilité du

choix entre plusieurs caractéristiques des biens (K-Lancaster, 1966), l'espérance mathématique de l'utilité (J. VON NEUMAN et O. MORGENSTERN, 1947), l'utilité intertemporelle (F. MODIGLIANI, 1954 et M. FRIEDMAN, 1957) ou l'allocation du budget-temps entre différentes activités au sein du ménage (G. BECKER, 1965).

Puisque la maximisation de l'utilité se fait sous la contrainte de son budget, comment le ménage réagit-il en période de crise, c'est-à-dire de réduction prolongée de son revenu réel ? Il cherche à s'adapter par des réallocations budgétaires. Cela se perçoit mieux, lorsqu'au delà de la théorie de KEYNES mettant en relation la consommation et le revenu courant, d'autres variables sont prises en compte dans la fonction de consommation. Ces variables sont le niveau de l'encaisse réelle (A. C. PIGOU, 1943), le patrimoine (J. TOBIN, 1951), les revenus antérieurs, expression de la formation d'habitude (T. BROWN, 1952), du retard d'adaptation (J. S. DUENSENBERRY, 1948) et du revenu permanent (M. FRIEDMAN, 1957).
 Finalement, le consommateur, en période de crise, cherche à défendre son genre de vie précédemment acquis en tentant de se maintenir sur sa courbe d'indifférence par exemple par des ponctions sur son épargne (F. MODIGLIANI, 1954) et/ou par des substitutions dans la structure de son budget de consommation.

En résumé, la maximisation par le consommateur de l'utilité sous la contrainte budgétaire est exprimée par la fonc-

tion de demande du bien qui lui permet d'atteindre son optimum.

De son côté, le producteur atteint son optimum par la maximisation de son profit exprimée par sa courbe d'offre. L'équilibre général Walrasien, obtenu dans un cadre de concurrence pure et parfaite, en économie statique, avec les postulats de nomenclature, de dichotomie et de centralisation de l'information dans une procédure de tâtonnement, concilie simultanément les différents intérêts sur tous les marchés.

A. Equilibre et Optimum Parétien : Les Théorèmes de l'Economie du Bien-Etre

L'économie du bien-être s'intéresse aux critères de bonne voire de meilleure allocation possible des ressources. Le critère le plus connu est celui de Pareto (1907) s'énonçant ainsi : un état de l'économie est jugé préférable à un autre s'il permet d'améliorer la situation de certains individus sans détériorer celle des autres.

La principale critique adressée à ce critère est son caractère conservateur dans la mesure où il protège les situations acquises, y compris les inégalités sociales. Analytiquement, avec ce critère, les contraintes économiques ne sont pas encore saturées. L'allocation des ressources devient totalement efficace lorsque toutes les contraintes sont saturées, ce qui correspond à l'optimum de Pareto.

L'optimum de Pareto, que l'auteur lui-même appelle "maximum d'ophélimité" est défini par Débreu (1966) comme "un état réalisable d'une économie auquel n'est préféré aucun autre état réalisable" d'où son appellation de maximum de rendement social" par M. ALLAIS, (1943). Cependant, l'optimum de Pareto a le défaut de préserver le statu quo si bien qu'il ne répond pas toujours aux normes d'équité et de justice dans la répartition des ressources d'où l'intervention du deuxième théorème de l'économie du bien-être s'énonçant ainsi : si les hypothèses de convexité des préférences et des ensembles de production sont vérifiées, il existe, sous certaines conditions, un équilibre concurrentiel associable à un optimum. Au terme de ce deuxième théorème, l'Etat ou la collectivité peut choisir une répartition initiale proche de la justice sociale ; et sur cette base, pourra se produire le libre jeu de la concurrence. L'équilibre obtenu sera proche de l'optimum parétien. Cette philosophie relève de la social-démocratie et du centre gauche en général.

B. Optimum Collectif et Bien-Etre Social

L'idée d'un optimum collectif et d'un bien-être social pose le problème du choix collectif. Le nominalisme et l'individualisme caractérisant l'utilitarisme classique ne prévoyaient pas une fonction d'utilité à vocation collective. Le fait de s'interroger sur une fonction d'utilité collective (FUC) ou de bien-être social (Social Welfare Function) est dû à BERGSON (1938) et à SAMUELSON (1947). La société, par une procédure donnée (vote, planification, dictature) pourrait

établir un ordre de préférence. sur les fonctions d'utilités individuelles et exprimer une fonction d'utilité ordinale, expression du choix social. L'objectif de la société est de maximiser cette fonction sous la contrainte de sa capacité productive. Mais, cette FUC présente les caractères suivants :

- elle est individualiste car ses arguments sont les fonctions d'utilité individuelles. Il ne saurait y avoir un FUC d'Etat ;

- elle est "bienveillante" car l'utilité collective croît si, ceteris paribus, l'utilité d'un individu augmente ;

- enfin, la FUC ne permet pas de contourner l'inévitable obstacle de la cardinalisation. Elle ne précise pas non plus l'auteur du jugement de valeur sociale dont dépend sa forme. A tout cela s'ajoutent les impasses ci-après.

§2. LA RECONSIDERATION DE L'OPTIMUM COLLECTIF

La remise en cause de l'idée d'optimum collectif se perçoit à travers plusieurs travaux sur le bien-être.

A. L'Optimum de Second Rang ou Théorie du "Second Best"

L'optimum du premier rang vu ci-dessus est celui d'une économie parfaitement concurrentielle animée par des agents rationnels. Mais la réalité économique comporte beaucoup d'im-

perfections en raison de son interface avec des logiques d'autres ordres : international, politique, sociologique...

Dès lors, les agents économiques ne pouvant avoir en permanence des comportements concurrentiels, ont souvent des comportements déviants. Puisque l'optimum de 1er rang est en pratique inaccessible, peut-on alors envisager un état économique le meilleur possible qui viendrait en deuxième position ?

En fait, il peut effectivement exister un équilibre de deuxième rang. Mais, cet équilibre serait inefficace c'est-à-dire qu'il ne correspondrait pas à un optimum, même de deuxième rang. Ainsi, la théorie du "second best", à travers les travaux de Lipsey et de Lancaster (1956) affirme que dans un environnement contraint, si l'une au moins des conditions de l'optimum parétien n'est pas satisfaite, il n'est ni nécessaire, ni souhaitable de vouloir satisfaire les autres conditions.

Cette théorie a fait dire à certains auteurs qu'il est inutile de chercher un optimum parétien dans une économie en procédant par des politiques sectorielles. D'autres pensent en outre qu'il est inutile de demander à certaines catégories d'avoir des comportements concurrentiels tant qu'il existera des poches de déviations. Dans la même optique, il semble inutile de demander des sacrifices de l'Ajustement Structurel aux catégories sociales pauvres tant que les riches ne feront pas d'efforts.

B. Le Théorème d'Impossibilité de Kenneth ARROW

Pour ARROW (1951), dès qu'il y a au moins deux individus et trois situations au choix, le choix social sera soit immoral, soit irrationnel.

L'une des implications de ce théorème est que ni l'Etat, ni le marché ne peut assurer un optimum (ou un bien-être social) conforme simultanément aux normes d'éthique et de rationalité.

C. La Tentative de Rupture avec l'Utilitarisme : Le Leximin de John RAWLS

Le bien-être, selon RAWLS (1971) doit être envisagé en dehors de l'utilité. Il associe, en termes philosophiques les principes de liberté, de justice, d'équité et d'efficacité. Les droits des individus ne sauraient faire l'objet de négociations qui amèneraient des citoyens à renoncer à leurs droits au profit de calculs de maximisation génératrice de surplus pour certains et de perte de droits pour d'autres.

Sur la base du contrat social et de "la position originelle" de Rousseau(1), RAWLS définit un homme abstrait que le "voile de l'ignorance" prive de toute information sur ses spécificités et intérêts personnels dans un environnement d'incertitude. Dès lors, cet individu rationnel préférera une redistribution maximisant le revenu minimal, c'est-à-dire celui du plus pauvre. Mais cet maximum doit s'opérer dans un ordre lexicographique en commençant d'abord par la situation des

(1) - Rousseau J.J., discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Paris Nathan, les intégrales de Philo.

individus les plus mal lotis pour remonter progressivement vers ceux qui sont situés au haut de l'échelle sociale. C'est la procédure du leximin de RAWLS, une philosophie libérale mais non utilitariste.

En posant comme conditions de l'efficacité et du bien-être, la liberté, l'équité et la justice, RAWLS se présente comme l'un des précurseurs du lien entre la démocratie et le développement. En adoptant la démarche du leximin, il a posé, bien avant les PAS en Afrique, quelques jalons de la dimension sociale de l'ajustement.

D. L'Optimum dans un Contexte d'Interdépendance et d'Externalités

Contrairement aux hypothèses de concurrence pure et parfaite, les agents ne sont pas isolés en raison des interdépendances et des externalités.

1. LES INTERDEPENDANCES

La fonction-objectif d'un agent est affectée, dans sa maximisation, par l'action ou l'abstention de plusieurs autres agents, de leurs plans et même de leurs besoins ; cela est particulièrement vrai à l'intérieur d'un ménage.

Plusieurs travaux de G. BECKER sont illustratifs. Dans une famille, l'utilité des parents est liée à celle des en-

fants. La préférence des parents pour les enfants dépend de l'utilité marginale de la marchandise "qualité des enfants" que la famille, en tant que firme en miniature, produit sous la contrainte du temps (BECKER, 1965). Ce produit, "qualité des enfants" est fourni par la combinaison de deux types de facteurs : les biens achetés sur le marché (produits alimentaires, habillement, habitat, frais scolaires, ...) et le temps consacré aux enfants (éducation, jeux...). La famille fait des calculs rationnels et est capable de procéder à une réallocation efficace de ses ressources en son sein soit à un moment donné, soit sur plusieurs générations.

L'équilibre familial est défini par BECKER (1976) comme le résultat de la maximisation de la fonction d'utilité du père sous la contrainte du revenu familial.

2. LES EXTERNALITES

Les externalités peuvent être négatives ou positives. Dès qu'il se produit des externalités négatives, on ne devrait plus, selon FIGOU (1932), raisonner en termes d'utilité (ou de coût) marginale sociale. En effet, le premier théorème de l'économie du bien-être n'est plus vérifié.

Les externalités positives accroissent, elles, l'utilité marginale sociale. Elles peuvent même générer un équilibre fictif caractérisé par un excès de consommation par rapport à

la capacité productive de l'agent (ici ménage) et une mauvaise allocation des ressources. En Afrique, les ménages ruraux ou pauvres qui reçoivent des transferts pécuniaires et en nature des ménages urbains (dans le cadre de la solidarité africaine) jouissent de bénéfices externes. Les ménages urbains donateurs subissent des coûts externes.

Mais, les bénéfices externes, ce sont également les avantages produits par les biens publics ou biens collectifs qui accroissent le bien-être des utilisateurs (dont les ménages). Le débat sur les biens et services publics oppose la théorie de la contrainte à celle de l'échange volontaire.

Au lendemain des indépendances en Afrique, les gouvernements, constatant l'état de sous-développement des économies, optèrent pour l'interventionnisme pour planifier le développement équilibré. Plusieurs mesures de politique économique seront inspirées par la théorie de la contrainte ou de la budgétisation. Mais, depuis le début des années 80, l'intervention étatique est considérée par les partisans de l'ajustement orthodoxe comme une intrusion distorsive dans les mécanismes du marché et comme la principale cause des désajustements actuels. L'ajustement en vue de la relance économique supposerait la fin de l'interventionnisme ou sa réduction au strict minimum ; car seul le marché garantirait l'allocation efficace des ressources pour assurer le bien-être social des ménages.

La nouvelle option tend à abandonner la théorie de la contrainte au profit de la théorie de l'échange volontaire selon la logique du marché. C'est l'un des principaux fondements de l'ajustement structurel en Afrique.

SECTION 2 : CARACTERES GENERAUX DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Après une décennie d'ajustement structurel en Afrique, il convient, avant de lire ses résultats, de rappeler brièvement son cadre théorique et le contenu de sa mise en oeuvre.

§1 CADRE THEORIQUE DES PAS

Le FMI et la Banque Mondiale, auteurs des PAS, ne font pas explicitement référence à un cadre théorique précis. Néanmoins, de l'analyse des premiers programmes de stabilisation du FMI en Amérique ^{Latine} dans les années 50, il transparaît un contour théorique des PAS actuels. Les PAS partent d'une analyse de la crise insistant sur les relations entre les équilibres interne et externe selon deux approches concomitantes :

- l'approche monétaire de la balance des paiements. Cette approche, qu'elle soit d'inspiration keynésienne ou monétariste, explique le déficit de la balance des paiements par un excès de création interne de monnaie ;

- l'approche par le modèle de l'économie dépendante de SALTER-SWAN (ou modèle australien). Développé par SALTER (1959)

et SWAN (1955), ce modèle décrit la situation d'un petit pays qui est incapable d'influencer le cours mondial de son produit et dont au contraire les prix des exportations sont fixés par le marché international(1). Or, au niveau interne, l'excès d'absorption sur le revenu national crée le déficit de la balance courante.

Finalement, les deux approches se rejoignent sur le fait que des frictions sur le marché monétaire par l'excès d'offre se repercutent sur le marché des biens et services en termes d'excès de demande par l'intermédiaire du crédit domestique et des dépenses publiques, cause du déficit budgétaire et des déséquilibres interne et externe. La restauration de ces équilibres macroéconomiques nécessiterait des PAS.

S.2. MISE EN OEUVRE DES PAS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les PAS comprennent deux volets complémentaires : la stabilisation et l'ajustement.

A. LA STABILISATION

Elle recherche l'équilibre macroéconomique par la gestion de la demande au moyen d'une politique monétaire et budgétaire restrictive.

La politique monétaire a consisté à réduire la masse monétaire pour espérer maîtriser le taux d'inflation. La politi-

(1) - Comme à l'époque l'Australie.

que budgétaire s'est attachée à rechercher l'assainissement des finances publiques par des mesures fiscales et salariales. Mais, l'effet déflationniste de la stabilisation est bien souvent source de moindre activité. On associe donc à la stabilisation, l'ajustement.

B. L'AJUSTEMENT

L'objectif est la recherche de l'efficacité générale de l'économie et de sa compétitivité internationale. Plusieurs mesures sont prises dans cette optique :

- la politique des taux de change : la surévaluation de certaines monnaies en Afrique a longtemps pénalisé les exportations. L'objectif de la dévaluation a été d'unifier les taux de change de deux marchés (officiel et parallèle) et de retrouver la correspondance entre le marché monétaire et le marché des réels ;

- les actions sur les prix ont consisté à rechercher leur libéralisation et leur alignement sur les prix internationaux. Le relèvement des taux de l'intérêt dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a pour objectif l'augmentation de l'épargne⁽¹⁾ et l'amélioration des choix d'investissements ;

- les politiques fiscales : au niveau des dépenses publiques, les restrictions budgétaires amènent les pouvoirs publics à développer la tarification au coût marginal dans la

(1) - Dans l'optique du différentiel de taux d'intérêt de Mundel-Fleming.

logique de la théorie de l'échange volontaire. Au niveau des recettes budgétaires, un accent est mis sur l'amélioration des taux de recouvrement ;

- les politiques sectorielles : dans l'agriculture, dans l'industrie et dans le commerce, les mesures visent à modifier les prix relatifs au profit des secteurs des biens échangeables. En outre, les privatisations et diverses mesures d'incitations ont pour but de stimuler la productivité et la compétitivité des entreprises.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau 1 : Principaux types de mesures de réforme entreprises en Afrique Subsaharienne durant les années 1980

Pays	Période de réforme	Taux de change	Elevation des prix au producteur	Libéralisation des marchés des prix	Libéralisation du commerce extérieur	Libéralisation des paiements
Burundi	1986-89	X		X		
Congo	1985-88	X	X	X		
Gabon	1986-89		X	X	X	X
Gambie	1985, 86-88	X	X	X	X	X
Ghana	83-85, 86-89	X	X	X	X	X
Guinée	85-86, 87-90	X	X	X	X	X
Guinée Bissau	83-84, 87-90	X	X	X	X	X
Kenya	80-85, 88-90	X	X	X	X	
Madagascar	1986-87	X	X	X		
Mauritanie	85-86, 86-89	X	X			
Maurice	1982-86	X	X	X	X	X
Mozambique	1987-89	X	X	X	X	
Niger	83-85, 87-90		X	X	X	X
Nigeria	1986-88	X	X	X		
Sénégal	80-83, 83-86, 1986-1989		X	X	X	X
Sierra Leone	1986-89	X	X	X	X	X
Somalie	85-86-87-89	X	X	X	X	X
Tanzanie	82-85, 86-89, 86-89	X	X	X	X	
Uganda	1987-1989	X	X	X	X	X
Zaire	83-86, 87-90	X	X	X	X	X

Source : Ademola (1990, P 7).

Les premières mesures (1981-1984) ont beaucoup plus porté sur la stabilisation. La deuxième et la troisième génération de mesures de 1984 à 1986 et de 1986 à 1988, en maintenant les politiques de stabilisation, ont introduit quelques mesures de stimulation de l'offre.

Quels en sont les incidences sociales ?

SECTION 3 : CONSEQUENCES SOCIALES

L'évaluation des PAS est souvent polémique. Certains estiment qu'ils ont aggravé la misère sans avoir pu enrayer les déficits externe et interne. Les partisans repliquent par le fait que la situation de l'Afrique aurait été encore plus dramatique sans les PAS.

Nous n'aborderons pas ici les résultats par rapport aux grands équilibres macroéconomiques mais plutôt les conséquences sociales au regard de la persistance de la pauvreté.

§1. EFFET GLOBAL

L'analyse de P. et S. GUILLAUMONT (1989) montre que la compression du revenu consécutive à la politique financière restrictive conduit à bloquer ou à réduire les rémunérations des facteurs. Les restrictions monétaires et budgétaires ont respectivement des effets dépressifs sur les salaires dans les entreprises et dans les administrations ; alors même que les prix des biens libéralisés grimpent du fait de l'inflation

mondiale. La conséquence est la baisse du pouvoir d'achat dans plusieurs pays. Ainsi, les taux de variation du pouvoir d'achat du SMIG sont de

-25,6 % en Côte d'Ivoire entre 1980 et 1987, de -27 % au Togo (1977-1987), de -11,6 % au Sénégal (1979-1987) et de -5,5 % au Niger (1981-1987), selon les statistiques de la BCEAO. (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Dans son rapport de 1990 sur le développement humain, le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) suggère un "indice de développement humain" (IDH). Cet indice prend en compte des indicateurs comme l'espérance de vie (X_1), le niveau d'instruction (X_2) et le logarithme du PNB réel per capita (X_3). L'indice de "déprivation" pour le i^{e} indicateur et le j^{e} pays est :

$$I_{i,j} = \frac{\text{Max}_j X_{i,j} - X_{i,j}}{\text{Max}_j X_{i,j} - \text{Min}_j X_{i,j}}$$

Ainsi, par exemple, l'indice de déprivation pour le pays j défini par le PNUD sera la moyenne des 3 indices de déprivation du pays.

$$I_j = \frac{\sum_{i=1}^3 I_{i,j}}{3}$$

Alors, IDH s'établit comme suit : $(IDH)_j = 1 - I_j$

A partir de cet indice le PNUD trouve que 44 pays ont un faible niveau de développement humain (moins de 0,5) dont 32 pays africains.

S2. EFFETS SECTORIELS

Le tableau 2 ci-dessous est significatif. Les secteurs vulnérables sont ceux qui ont subi des baisses en pourcentage supérieures à celles des dépenses globales. Les secteurs hautement protégés sont ceux où les dépenses connaissent une augmentation en pourcentage supérieure à celle des dépenses globales.

Tableau 2 : Priorités en périodes de réduction de dépenses de 1979 à 1983 en Pourcentage des cas

Ordre de Vulnérabilité	Ordre hautement protégé
Santé : 56	Education : 38
Services Economiques : 53	Défense : 38
Défense : 44	Services publics généraux : 31
Education : 38	Services : 27
Sces Pub. : 38	Santé : 19

Source : FMI (1985)

En Afrique, les secteurs les plus affectés par la réduction des ressources allouées aux composantes des dépenses publiques sont la santé (56 %) et les services économiques (53%)

L'éducation et la défense sont les plus protégées (38 %).

En effet, les services sociaux sont affectés en fonction de leur intensité en biens importés. Les dépenses d'éducation (par exemple) incorporent moins de biens importés que les dépenses de santé (médicaments, équipement sanitaires, ...). Une autre explication du classement du tableau relève de calculs politiques.

En résumé avec K. YAO (1990, P. 135), on peut dire que l'impact macroéconomique de la stabilisation est "la perte importante du bien-être puisque l'économie consomme à l'intérieur de la frontière des possibilités de production". L'analyse sectorielle, en suivant le modèle de KANBUR⁽¹⁾, révèle des pertes de bien-être chez les populations urbaines. En effet, le théorème de Stolper-Samuelson permet de dire que le facteur utilisé intensivement dans le secteur des biens échangeables et les opérateurs de ce secteur seront plus rémunérés que les autres ; comme la plupart des produits exportables sont d'origine agricole, une augmentation de leurs prix intérieurs et une baisse des taxes à l'exportation devraient logiquement élever le niveau de revenu des ruraux mais diminuer le bien-être des urbains. De même une augmentation des prix intérieurs des biens importés par une hausse des droits de douane baissera le bien-être des ménages urbains.

Finalement, si la modification des prix relatifs est préférable à la restriction budgétaire pour améliorer le bien-être des ménages ruraux, les deux présentent beaucoup d'inconvénients pour les ménages urbains.

(1) - Pour la présentation et les démonstrations, cf KOUADIO Yao (1990, pp. 44-46).

S3. EFFETS SUR LE BIEN-ETRE DES MENAGES URBAINS

Dans le milieu urbain, coexistent le secteur moderne et le secteur informel. Le secteur moderne a été plus affecté par les conséquences des PAS. Le secteur informel, lui, est plus flexible aussi bien dans la fixation des effectifs que dans celle des rémunérations. Il y a donc un mouvement vers l'informel qui demeure plus compétitif, notamment au Niger.

Cependant, il semble convenable de nuancer ce dualisme. Ils sont nombreux ceux que P. & S. Guillaumont (1989) appellent les "dualistic workers", par analogie avec les "dualistic landlords" de la théorie de Fei et Ranis. Ce sont des salariés des entreprises ou de la Fonction Publique qui, en raison de la baisse de leur salaire réel, substituent à une partie de leur emploi officiel (par absentéisme), un emploi dans le secteur informel (commerce...). Les fonctionnaires en particulier sont les plus grandes victimes de l'ajustement. Le rapport de l'OIT de 1989 indique que les traitements des fonctionnaires dans la plupart des pays ont chuté en valeur réelle entre 26 % et 77 % par rapport à leur niveau de 1975.

Dans beaucoup de pays, la chute des salaires réels des fonctionnaires est plus forte que celle du PIB par habitant. Les fléchissements les plus marquants se sont produits en Somalie et en Tanzanie où les fonctionnaires les moins gradés

perçoivent en 1989 respectivement moins de 50% et de 48 % de leurs traitements réels de 1975.

Le modèle de KANBUR permet de faire une analyse des effets des PAS sur le bien-être des ménages urbains. Une montée du prix domestique du bien exporté due à la baisse de la taxe à l'exportation a pour effet de dégrader le bien-être des ménages urbains.

En ce qui concerne le bien importé, la hausse de son prix intérieur consécutive à l'augmentation de la taxe à l'importation détériore encore une fois le bien-être des urbains. La seule chance laissée aux ménages urbains est la baisse des prix des vivriers (biens non échangeables). Mais, du fait de la contraction de leurs salaires, si leur propension à consommer les vivriers est faible ou si les prix de ces vivriers sont rigides à la baisse, alors la détérioration de leur bien-être sera inévitable.

En somme, si la modification des prix relatifs est préférable à la restriction budgétaire pour améliorer le bien-être des populations rurales, les deux politiques sont préjudiciables à celui des ménages urbains.

En réalité, la réduction de l'écart de niveau de vie entre les ménages ruraux et les ménages urbains se fait plus en réduisant le bien-être des seconds qu'en augmentant celui des premiers, constate SERAGELDIN (1988). La baisse des salaires urbains réels de 50 % entre 1980 et 1984 est enregistrée dans

beaucoup de pays africains alors que la croissance du revenu agricole a à peine atteint 5 %. Au Ghana par exemple, la baisse du revenu a atteint 40 % pendant que le revenu agricole stagnait selon JAMAL et WEEKS (1987). Bien sûr, le ratio des revenus moyens par habitant entre ville et campagne qui était de 3,5 à 1 en 1980 est tombé à 2,5 à 1 en 1984 en Côte-d'Ivoire. Mais en réalité, l'écart entre ville et campagne semble moins prononcé qu'entre riches et pauvres. En plus de la comparaison géographique n'est-il pas plus important de souligner l'écart catégoriel entre riches des campagnes et des villes d'une part et pauvres ruraux et urbains d'autre part ? Pour le moment, retenons que les PAS ont participé à l'aggravation de la pauvreté en A.S.S. Comment remédier à cela ? C'est tout l'objectif de la Dimension Sociale de l'ajustement (DSA).

CHAPITRE II : LA RECHERCHE DU BIEN-ETRE ECONOMIQUE PAR LA DIMENSION SOCIALE DE L'AJUSTEMENT

Les PAS appliqués en A.S.S. de 1980 à 1986 ont donné un bilan globalement mitigé voire négatif car ils ont généré des coûts sociaux énormes sans toutefois parvenir à rétablir véritablement les équilibres macroéconomiques. Parmi toutes les critiques émises par les observateurs, celles de l'UNICEF semble la plus systématique. L'originalité dans le travail de l'UNICEF est d'avoir pu diagnostiquer les effets indésirables liés directement au remède. L'UNICEF s'attaque aux coûts sociaux de l'ajustement dans plusieurs pays et propose un "ajustement à visage humain". La Banque Mondiale et le FMI ont enfin admis que le passage de la stabilisation à une véritable croissance autoentretenu pourrait durer plus que prévu et que les groupes sociaux vulnérables suivraient avec beaucoup de difficultés le rythme. Ces deux organismes ne pouvaient plus ignorer les problèmes de pauvreté et la nécessité de protection des groupes vulnérables que l'UNICEF a réussi à placer au coeur du débat sur l'ajustement. Cette nouvelle philosophie inspirera très largement la nouvelle politique d'ajustement, la dimension sociale de l'ajustement (DSA) dont il convient de voir le cadre analytique et l'application en Afrique.

SECTION 1 : QUELQUES CONTOURS THEORIQUES

Les contours théoriques de la DSA peuvent se rapprocher du leximin de RAWLS⁽¹⁾. Si l'on postule qu'à chaque étape de l'a-

(1) - cf PR. 14-15

justement les plus pauvres constituent toujours une priorité en matière de sécurité, de protection sociale et d'intégration au processus de relance économique, alors le leximin rawlsien trouve sa place dans un programme de DSA.

En outre, les PAS visent le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques et la promotion d'une croissance soutenue. La réallocation des ressources exigée par ces PAS peut amener des gains mais être préjudiciable pour certaines catégories sociales. La nouvelle approche consiste donc en une politique qui associe un ensemble de mesures macroéconomiques et mésoéconomiques en vue d'assurer la croissance tout en protégeant et même en faisant participer les pauvres. Cet objectif, qui permet aussi bien à l'ensemble de l'économie qu'aux pauvres de réaliser des gains, peut être considéré comme défiant toute autre politique en matière d'ajustement. A ce titre, il représente un optimum de premier rang. Mais, comme tout idéal, l'optimum de premier rang peut se révéler difficilement accessible. En effet, les mesures de lutte contre la pauvreté peuvent atténuer légèrement le rythme de réalisation de l'optimum de premier rang. Ces mesures pourront donc être considérées comme un optimum de second rang si elles se réalisent.

Ainsi, la prise en compte du bien-être dans les PAS ou dimension sociale de l'ajustement consiste à rechercher les optima de premier ou de deuxième rang tels que définis.

Enfin, les PAS ont des composantes macro et microéconomiques. Les politiques macroéconomiques d'équilibre externe (balance des paiements) et interne (équilibre budgétaire, croissance équilibrée et régulière) sont complétées par des politiques microéconomiques (croissance de la productivité des travailleurs et de la compétitivité des entreprises). Or, les politiques macro ont des incidences, au niveau micro, sur le bien-être et le comportement des ménages en tant que producteurs et consommateurs. Les mécanismes liant les deux niveaux (macro et micro) sont d'ordre mésoéconomiques et concourent à la réalisation des objectifs et des stratégies de la DSA.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

SECTION 2 : OBJECTIFS ET STRATEGIES DE LA DSA

Il convient d'analyser successivement les objectifs et les stratégies.

§1 OBJECTIFS

Le programme DSA, lancé en 1987, est une initiative conjointe de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et de la Banque Mondiale (BIRD). Son objectif est double : - assurer la croissance économique tout en luttant contre la pauvreté. Cet objectif, nous l'avons déjà souligné dans la section précédente peut être considéré comme un optimum de 1er rang. Mais, les mesures de lutte contre la pauvreté peuvent à court terme autoriser une modération dans la stabilisation et l'ajustement. On arriverait alors à un optimum de second rang. La DSA assure cet optimum de second rang car la protection des groupes vulnérables contre la perte de bien-être liée à l'ajustement et leur pleine intégration dans le processus de production sont les conditions d'une croissance soutenable et d'un développement durable.

La DSA ne saurait être considérée comme marginale, voire résiduelle, destinée seulement à soulager momentanément la douleur des groupes les plus vulnérables dans la grande marche de l'ajustement. La DSA va au-delà de cette conception assistancielle qui a prévalu jusqu'en 1987 notamment dans la deu-

xième génération des PAS (1984-1986). Dans la troisième génération des PAS, à partir de 1987, grâce au programme DSA, la lutte contre la pauvreté devient un objectif à part entière, au même titre que la restauration de l'équilibre macroéconomique et la croissance de l'offre. Cela exige donc la définition claire d'une stratégie d'intervention.

§2 LA STRATEGIE DU PROJET DSA

Une trentaine de pays et une dizaine de donateurs ont souscrit au projet DSA. Il comporte deux grandes dimensions : régionale et nationale.

A. Au Plan Régional

Le projet soutient :

- la définition d'un cadre de réflexion, d'études et d'actions dont le but est la croissance dans l'équité ;
- la constitution de bases de données statistiques sur le niveau et la condition de vie des ménages ;
- la coopération entre institutions de recherche sur les aspects sociaux du développement en Afrique dans le but de lutter contre la pauvreté.

B. Au Plan National

La stratégie s'appuie sur la réallocation nationale des ressources, et sur le soutien tactique des institutions.

1) Réallocation nationale des ressources

La politique mésoéconomique en direction des ménages est axée sur deux éléments : les marchés et les infrastructures.

+ les marchés :

- les marchés des biens et services : modification des prix relatifs pour accroître la productivité dans le secteur des biens échangeables.

- le marché du travail :

. transfert de ressources en capital et surtout en travail vers le secteur des biens échangeables,

. la promotion de l'emploi salarié et des productions à forte intensité de main-d'oeuvre,

. la définition d'actions spécifiques en direction des pauvres pour favoriser leur participation accrue au processus de croissance par le développement d'activités communautaires locales et par la promotion d'initiatives individuelles.

+ Les infrastructures économiques et sociales.

Les investissements économiques et les équipements permettent d'accroître la rentabilité des facteurs (capital et travail). Cela se traduit par la protection voire l'amélioration du bien-être des ménages et particulièrement de ceux qui sont les plus pauvres. Cela requiert, dans la stratégie, la prise en compte d'éléments suivants :

. la réorientation de la conduite des politiques macroéconomiques et sectorielles en adoptant une démarche mésoéconomique prenant en compte les incidences des réallocations de ressources sur la répartition et l'emploi (donc sur le bien-être des ménages).;

. l'investissement dans le capital humain par la revitalisation des programmes de santé, de nutrition, d'éducation... et pour améliorer le bien-être et la productivité des travailleurs.

2) L'Appui tactique des institutions

+ Les institutions administratives cherchent à renforcer leur capacité à maîtriser les données statistiques et l'information dans le but de faire une meilleure évaluation des effets des politiques macro et mésoéconomiques sur le bien-être des ménages afin de faire les corrections appropriées. Cela demande, entre autres, un meilleur ciblage de la pauvreté et

un suivi continuuel de la condition de vie des ménages pour une plus grande efficacité des actions gouvernementales.

+ Les institutions internationales et non-gouvernementales.

Le financement du volet social de l'ajustement nécessite des fonds supplémentaires. L'intervention des bailleurs de fonds et des donateurs est importante. En plus de la BIRD, de la BAD, et du PNUD dont les apports sont coordonnés par la Banque Mondiale, les gouvernements interviennent sous formes de prêts ou même de dons : le FIDA, la CCCE, l'US-AID, etc...

Les organisations non-gouvernementales, travaillant directement avec les populations des bidonvilles et des zones rurales pauvres sont naturellement tout désignées pour prolonger ou compléter les actions gouvernementales.

SECTION 3 : LA MISE EN OEUVRE DE LA DSA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Plusieurs actions et réalisations en Afrique sont projetées ou effectuées particulièrement dans les zones rurales. Mais ici, notre attention se portera plutôt sur les actions DSA destinées à soutenir le bien-être des ménages urbains. La stratégie DSA à travers les marchés, les infrastructures et les institutions transparait dans les mesures spécifiques en faveur des pauvres et dans les mesures de portée générale.

61 MESURES SPECIFIQUES EN DIRECTION DES PAUVRES

Une présentation par pays est faite par SERAGELDIN (1988, PP 70-87). Mais, il nous semble plus opérationnel ici de faire une approche par projet en distinguant les mesures de protection des groupes vulnérables en milieu urbain, les mesures compensatoires et les actions de participation des pauvres à la croissance future.

A. Protection des groupes vulnérables en zone urbaine

Dans près d'une quinzaine de pays africains, des réexamens des dépenses publiques sont faits ou envisagés pour mettre dans les priorités les services sociaux de base (santé, éducation...) pour les pauvres. L'amélioration des services de santé de base pour les groupes vulnérables et des services de soins de santé préventifs sont entrepris au Ghana, au Soudan, en Guinée Equatoriale et même des programmes assez hardis sont engagés en Tanzanie, au Togo et au Cameroun. Des extensions ou des remises en état des systèmes d'adduction d'eau dans les zones pauvres sont faites en Côte d'Ivoire et en Mauritanie. La sécurité et l'aide alimentaire en faveur des pauvres dans les programmes d'ajustement sectoriels sont réalisées au Malawi, à Madagascar, en Mauritanie, en Somalie et en Zambie. Des programmes de logements, de santé, de nutrition (Tchad) pour femmes et enfants (Cameroun) sont engagés. Madagascar développe l'instruction au profit de groupes cibles comme les femmes. Dans des pays comme le Tchad, des crédits

sont utilisés pour améliorer le fonctionnement des ministères à vocation de développement. Le Congo a décidé de protéger les fonctionnaires des catégories inférieures dans les contractions de salaires et les étudiants les plus nécessiteux dans la gestion des bourses (1).

Comme on peut le voir, les mesures ci-dessus visent à soustraire les plus pauvres des sacrifices d'ajustement ou à soulager leur douleur.

B. Les Mesures Compensatoires

Ces mesures ont pour objectif de compenser les pertes de bien-être aux détriments des groupes concernés.

Des indemnités de licenciements et des primes pour départs volontaires du secteur public ont été prévues pour des salariés au Congo, au Ghana, au Tchad, à Madagascar et à Sao-Tomé. Madagascar a également mis en oeuvre des programmes d'aides aux enfants délaissés et de créations d'emplois à court terme. Enfin, des programmes sociaux ont été exécutés : installations dans le secteur agricole d'ouvriers licenciés (Mauritanie, Sao-Tomé), protection de l'accès à des produits alimentaires de base (Sao-Tomé) et des crédits aux fonctionnaires licenciés...

(1) - En Côte d'Ivoire, la réallocation des bourses en faveur des étudiants les plus nécessiteux a été un échec pour avoir été détournée de ses objectifs.

C. La Participation des Pauvres à la Croissance Future

Ces mesures visent l'intégration active des pauvres au processus de production.

Les projets ciblés sur les femmes : éducation et formation (Burkina-Faso, Kenya), entreprises dirigées par des femmes (Gambie, Tchad), études sur la place de la femme dans le processus de croissance (Kenya, Cameroun).

Des micro crédits pour le secteur non structuré et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) (Ghana, Soudan, Kenya, Côte d'Ivoire). La priorité aux projets à forte intensité de main d'oeuvre (Ghana).

Ainsi, des actions spécifiques d'interventions en faveur des groupes vulnérables ont été menées. A cela s'ajoutent des mesures de portée générale.

§2 DES MESURES DE PORTEE GENERALE

Un effort est envisagé ou fait pour protéger ou développer les infrastructures économiques et sociales.

A) Les infrastructures économiques

Leur entretien ou leur développement permettra d'accroître la rentabilité du capital et la participation accrue des

populations des zones enclavées au développement. Des actions sont prévues ou engagées dans cette optique.

+ Energie : La modernisation et le renforcement des installations au Malawi, au Mali et au Mozambique, la valorisation de sources d'énergie locales au Kenya et au Cap-Vert ou des barrages en Centrafrique.

+ Télécommunications : Amélioration du service aux abonnés (Ghana, Bénin) ou augmentation de la capacité de production pour satisfaire la demande (Ouganda, Togo).

+ Transport : Amélioration des services (Cap-Vert, Zaïre) pour réduire les goulots d'étranglement dans les ports (Ethiopie) ; modernisation (Tchad), entretien (Gabon) du réseau routier et ferroviaire (Ouganda).

B. Les Infrastructures Sociales

Elles concourent au développement du capital humain en termes de santé, d'éducation et de nutrition. Mais ici, le service tend à être facturé aux usagers selon la méthode de la tarification au coût marginal.

Quelques programmes peuvent être cités :

- approvisionnement en eau potable (Ghana, Guinée, Nigéria),

- modernisation et entretien des infrastructures scolaires (Mali, Mauritanie, Ouganda, Tchad),
- planning familial (Nigéria, Cameroun),
- lutte contre le sida (Zaire, Ouganda),
- Réhabilitation d'équipements sanitaires (Tchad).

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Le bien-être se conçoit, dans la théorie économique, comme le résultat d'une maximisation de l'utilité ou de plusieurs formes de satisfactions sous la contrainte du revenu. Ce résultat a été théoriquement examiné sous plusieurs angles dans les travaux de PARETO et dans les études ultérieures. Mais, les insuffisances de l'optimum parétien, en matière de répartition et de relations entre agents économiques a amené l'Etat à intervenir dans l'économie. En particulier, la théorie parétienne reflète un certain conservatisme et une "omission" des externalités dans l'économie et des interdépendances entre agents.

Toutefois, l'interventionnisme est considéré aujourd'hui comme la principale cause des distorsions et des déséquilibres dans les économies africaines en crise. La solution consisterait, par les Programmes d'Ajustement Structurel, au réajustement de ces économies sur la stricte logique du marché.

Cependant, après une décennie d'ajustement en Afrique Subsaharienne, les grands équilibres macroéconomiques ne sont toujours pas rétablis et la pauvreté persiste. La dégradation du bien-être des populations a fait naître la nécessité de la considération de la condition des groupes vulnérables et de leur intégration dans le processus de croissance d'où l'émergence de la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA). Plusieurs pays africains ont adhéré au projet de la DSA qui comprend une variété de mesures sociales, économiques et institutionnelles. Mais, parallèlement à ces mesures gouvernementales, les populations elles-mêmes conçoivent des stratégies d'adaptation à la crise à travers la gestion de leur budget de consommation.

C'est le cas des ménages urbains de Côte d'Ivoire que nous étudions dans la deuxième partie.

DEUXIEME PARTIE

STRATEGIES DE PRESERVATION DU BIEN-ETRE
DES MENAGES URBAINS DE COTE D'IVOIRE
FACE A LA CRISE ET A L'AJUSTEMENT
STRUCTUREL

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Les expériences d'Ajustement Structurel en Afrique Subsaharienne sont nombreuses mais les résultats obtenus sont apparus jusqu'ici très peu convaincants. L'un des acquis les plus importants est néanmoins l'acceptation par les organismes internationaux et par les gouvernements d'inclure le volet social dans les politiques macroéconomiques.

Cependant, les contraintes de la crise devenant de plus en plus sévères, les ménages imaginent des combinaisons dans leur consommation de manière à s'adapter à la baisse de leur pouvoir d'achat. A ce propos, l'expérience de la Côte d'Ivoire depuis ces dix dernières années semble intéressante à étudier. En effet, les constats empiriques sur ce pays ont assez souvent inspiré maintes analyses de la Banque Mondiale et des auteurs sur la crise et l'ajustement structurel en Afrique.

Dans cette deuxième partie, il s'agit :

- de présenter d'abord l'économie ivoirienne sous ajustement structurel,
- d'analyser ensuite les modifications intervenues dans les dépenses monétaires des ménages urbains.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE IVOIRIENNE SOUS AJUSTEMENT STRUCTUREL

La crise économique des années 80, intervenue brutalement après 18 ans de croissance, semble avoir surpris les pouvoirs publics et les ménages ivoiriens. L'économie ivoirienne a en effet, connu de 1960 à 1978, une performance que certains ont appelé "miracle ivoirien". Mais, la crise actuelle risque de réaliser l'égalisation car elle dure à son tour depuis 12 ans et pourrait même aller au-delà. Comment cela a-t-il pu se produire et quelle est son ampleur au regard du bien-être des ménages urbains ?

La réponse à ces questions amène à faire un bref aperçu sur l'économie ivoirienne jusqu'à l'ajustement structurel avant de présenter la situation particulière des ménages urbains.

SECTION 1. DU "MIRACLE" ECONOMIQUE A LA CRISE ET A L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Deux grandes périodes peuvent être distinguées : avant et pendant la crise.

§1 L'ECONOMIE IVOIRIENNE JUSQU'A LA CRISE DES ANNEES 80

L'évolution de l'économie peut être appréhendée sous l'angle de ses succès et limites.

A. Quelques Indicateurs de Performances

De 1960 à 1978, l'économie ivoirienne a pu maintenir un taux de croissance annuel de plus de 7 % en valeur réelle. Les parts respectives de l'agriculture et de l'industrie légère dans le PIB qui étaient de 36,2 % et 17,9 % en 1965 s'élèvent à 32,7 % et à 27,5 % en 1980. Cette tendance à l'égalisation montre que l'économie est en transition vers une étape agro-industrielle. Cela entraîne une modification de la structure de la population dont la proportion urbaine passe de 22 % en 1960 à 49 % en 1985.

Cependant, sous ses performances existent des faiblesses structurelles.

B. Des Faiblesses Structurelles

Ces faiblesses sont perceptibles dans les politiques agricole, industrielle, publique et conjoncturelle.

1. - L'AGRICULTURE, UN CAS DE CROISSANCE APPAUVRISANTE

L'expérience agricole ivoirienne peut s'analyser comme un cas de croissance appauvrissante. Fondée en grande partie sur des techniques culturelles traditionnelles d'extension des surfaces en compensation de la faible productivité, elle subit de plus en plus la contrainte écologique de la vision néo-malthusienne. Elle ne se maintient qu'au prix d'une destruction de

l'écosystème, d'où un appauvrissement croissant des populations des zones touchées, en particulier le Nord et l'Est. Le deuxième mécanisme de la croissance appauvrissante vérifie la théorie de J. BHAGWATI, (1985).

En effet, les productions cumulées du Brésil, de la Côte d'Ivoire, de la Colombie et de la Malaisie ont créé, sur les marchés mondiaux du café et du cacao, des offres structurellement excédentaires qui ont déprimé les cours de ces deux produits de plus de moitié de 1980 à 1990. Ce phénomène de surproduction et de dégradation des cours est lié à la faible élasticité-prix de ces deux matières premières.

2. L'INDUSTRIE, UN CAS DE CROISSANCE BLOQUE

La croissance spectaculaire des années 70 (la production industrielle ayant été multipliée par 8 de 1965 à 1980) comportait des faiblesses. Outre les limites structurelles liées à toute industrie légère, on pouvait relever la faible connexion avec l'agriculture, la forte protection, la part prépondérante de l'étranger dans le capital, le solde chroniquement négatif de la balance des flux (AMIN, 1968) l'incapacité de cette industrie à répondre à la demande urbaine de biens sophistiqués, l'étroitesse d'un marché national à faible demande effective...

Le blocage industriel aurait commencé, selon DURUFLE (1988, P. 203) en 1972. L'une des conséquences actuelles est le chômage croissant et la pauvreté en zones urbaines.

3. LES DEPENSES PUBLIQUES

Si la présence de l'Etat était et reste nécessaire pour réorienter le développement, elle a été bien souvent incontrôlée et irrationnelle en raison d'un ensemble de pesanteurs politico-administratives liées au monolithisme et supportées financièrement par les populations notamment à cause du niveau élevé de la parafiscalité.

4. LA POLITIQUE CONJONCTURELLE

En fait, l'économie ivoirienne a évolué par cycles que relève PEGATIENAN (1988) : surplus extérieur, expansion et faible inflation (1960-1973) ; déficit extérieur et recession (1973-1974) ; déficit extérieur et expansion (1974-1975 ; surplus et expansion (1976-1977) et déficit et recession (1978-1980). Cependant, la politique conjoncturelle des pouvoirs publics a toujours été procyclique pendant les bonnes années de recettes extérieures et anticycliques par des emprunts extérieurs pour combler le "gap" pendant les recessions en vue de maintenir un taux de croissance élevé.

Mais, à partir de 1978, les difficultés apparaissent. La forte hausse des cours du café et du cacao de 1975 à 1977 (les prix ont été multipliés par 3,6) est suivie d'un retournement violent des marchés (chute de 35 % de 1978 à 1980).

En outre, le choc pétrolier de 1979 et la forte appréciation du dollar en 1981 vont hausser les prix à l'importation de biens d'équipements et de biens de consommation surtout urbaine. Cette dégradation de l'environnement international va aggraver le déficit du secteur public qui passe de 2,2 % du PIB en 1975 à 12% en 1980. L'encours de la dette à long et moyen terme passe de 24% du PIB en 1975 à 47 % en 1980. Le besoin de financement de la balance des paiements est de 23 % du PIB en 1980. La Côte d'Ivoire va, face à tous ces déséquilibres, faire appel aux organismes internationaux de financement et accepter d'appliquer les programmes d'ajustement structurel.

SECTION 2 : L'APPLICATION DES P.A.S. EN COTE D'IVOIRE

Avant de prescrire les PAS, les organismes internationaux, notamment la Banque Mondiale et le FMI ont fait une analyse de la situation ivoirienne.

§1. Analyse de la Banque Mondiale et du FMI

Déjà en 1978, la Banque Mondiale avait fait un diagnostic des faiblesses de l'économie ivoirienne. Quelques années plus

tard, la Banque Mondiale et le FMI vont systématiser leur analyse de la situation ivoirienne.

Du côté de la demande, le niveau élevé de l'absorption par rapport au revenu national est considéré comme la principale cause du déséquilibre de la balance des paiements. Cette absorption serait liée à l'accroissement incontrôlé des dépenses publiques et à la surconsommation des ménages urbains. En effet, l'accroissement concomitant des dépenses publiques et de la masse monétaire (33 % de 1975 à 1978) a provoqué une croissance cumulative du revenu per capita de 12 % de 1975 à 1980.

Du côté de l'offre, les distorsions dans les prix sont soulignées par la Banque Mondiale et le FMI à cause des systèmes d'incitations inefficients et des subventions à la consommation (urbaine).

Dès lors, absorption et distorsion sont les symptômes de toute maladie dont les seuls remèdes seraient les PAS.

§2. Mise en Oeuvre des PAS

Comme dans tous les pays où ils sont appliqués, les PAS visent le rétablissement des équilibres macroéconomiques par l'assainissement des finances publiques (la stabilisation) et des incitations sectorielles pour la relance (l'ajustement).

Le FMI et les pouvoirs publics ivoiriens ont mené successivement trois politiques de stabilisation en 1981-83, 84-85 et 86-88. Les mesures ont porté sur la réduction des déficits internes et externes par la contraction de la demande d'où une politique monétaire et budgétaire restrictive.

Pendant les mêmes périodes et parallèlement, la Banque Mondiale a accordé à la Côte d'Ivoire trois prêts d'ajustement structurel dont les objectifs, présentés dans des "déclarations de politique économique", consistent à accroître la productivité dans le secteur des biens échangeables procurant des avantages comparatifs, à engager des réformes institutionnels (privatisations, taux de protection, structure des incitations...) et à rechercher la couverture des coûts des investissements et des charges récurrentes dans les domaines sociaux (éducation, logements urbains, transports urbains, santé...).

Depuis 1989, de nouvelles mesures économiques sont mises en oeuvre dans le sens de la stabilisation et de la relance.

§3 Les Résultats des PAS

Ces résultats peuvent s'apprécier au double plan macroéconomique et sectoriel.

A. TENDANCES MACROECONOMIQUES

Les taux de croissance de certains indicateurs permettent de dégager quelques tendances.

Tableau 3 : Taux annuels moyens de croissance
(en pourcentage)

	PIB	consom- mation des admi- nistrations publiques	Consom- mation du sec- teur privé	Investis- sement intérieur brut	Encours* de la dette extérieure en (%) du PNB	Balance Courante après transf (en millions de dollars)	Besoin de financement en millions de dollars
1965-80	6,8	12,7	7,8	10,7	58,8 (en 1980)	-38 (en 1970)	-73 (en 1970)
1980-89	1,2	-6,3	0,9	-21,1	182,2 (en 1989)	- 983 (en 1986)	-110 (en 1986)

* En pourcentage du PNB

Source : Construction à partir des rapports sur le Développement dans le monde 1988, 1989, 1991
Banque Mondiale, Washington, D. C.

Sur le tableau 3, la tendance générale est à la baisse de 1980 à 1989. Les taux de croissance sont négatifs. Le taux faible de croissance du PIB (1,2 %) rapporté à un taux de croissance démographique qui avoisinerait 4 %, traduit la baisse du niveau de vie des ménages. La contraction de la demande est effective et se perçoit à travers les taux négatifs ou très faibles de la consommation et de l'investissement. La chute de la consommation du secteur public (-6,3 %) peut provoquer des goulots d'étranglement et avoir des incidences sur le bien-être des ménages dont le revenu est lié à l'Administration. Ce sont surtout les ménages urbains. Les secteurs

sociaux sont également pénalisés car la santé, l'éducation, le logement urbain et les transports publics sont liés au budget de l'Etat. Or, la chute brutale de l'investissement brut (-12,1 %) s'explique largement par la contraction de l'investissement de public.

La croissance de la consommation privée qui était inférieure à celle de la consommation des administrations publiques (7,8 % contre 12,7 %) devient quoique réduite, supérieure (0,9% contre -6,3 %). Si ce schéma de supériorité du secteur privé respecte la logique de l'ajustement, il altère le bien-être des ménages. Le déclin brutal de l'investissement intérieur brut a comme effet direct, l'accroissement du chômage (urbain) et par conséquent la perte de bien-être.

En ce qui concerne l'équilibre extérieur, les résultats ne sont guère satisfaisants. La proportion de l'encours de la dette extérieure totale par rapport au PNB a été multipliée par trois en passant de 58,8 % en 1980 à 182,2 % en 1989. Le ratio du service de la dette sur les exportations est multiplié par deux passant de 20,3 % en 1980 à 40,9 % en 1989. Ces contre-

performances se reflètent dans l'aggravation du déficit des paiements courants et du besoin de financement (cf tableau 3). Cette situation place la Côte d'Ivoire dans le groupe des pays les plus endettés parmi les pays à revenu intermédiaire, même si l'inflation intérieure est relativement faible (3 % de 1980 à 1989). Face à cette situation et en vue de répondre aux en-

gagements extérieurs, les pouvoirs publics ivoiriens ont tendance à opter pour une contraction drastique de la demande plutôt qu'à une revitalisation réelle de la capacité de production et d'exportation de l'économie ; d'où une contraction des importations de 43 % de 1980 à 1985 et une chute du revenu réel des ménages par habitant de 2,6 % par an de 1981 à 1984 selon KANBUR (1989, P. 44). Les dernières mesures de 1990-1991 ont réduit en réalité le pouvoir d'achat des agriculteurs de plus de moitié, ce qui a des incidences sur le bien-être des ménages urbains du fait des relations de transferts multiformes de la ville vers la campagne.

B. TENDANCES SECTORIELLES

L'évolution des secteurs d'activités économiques est significative.

Tableau 4 : Taux annuel moyen de croissance par secteur

Secteurs	Agriculture	Industrie	Services
Périodes			
1965-1980	3,3	10,4	8,6
1980-1989	2,3	-1,7	0,4

Source : Construction à partir du rapport 1991
de la Banque Mondiale

On constate un déclin dans tous les secteurs, avec une accentuation dans les secteurs liés directement en milieu urbain. La croissance industrielle (10,4 %) et des services (8,6%) de 1965 à 1980 est annihilée durant la période de 1980 à 1989 avec des taux respectifs de -1,7 % et de 0,4 %.

A l'intérieur de chaque secteur, KANBUR (1989, P. 42) constate un léger déplacement des activités du secteur des biens non échangeables vers celui des biens échangeables même si la branche des vivriers conserve sa place quasi intacte. Cette réorientation de l'activité semble se placer sur la trajectoire de l'Ajustement Structurel.

Cependant, la baisse de plus de moitié des prix aux producteurs de café, de cacao, risque de compromettre la croissance agricole future malgré l'inélasticité-prix de l'offre agricole à court terme. Dans le milieu urbain, la pénalisation des secteurs non exportateurs risque non seulement de compromettre les secteurs exportateurs en raison des liens

structurels entre les deux, mais en outre, de réduire le bien-être des ménages tirant des ressources des premiers.

Comme on le voit, la relance économique risque d'être remise en cause du fait de l'appauvrissement des acteurs que sont les ménages. C'est tout l'intérêt de la prise en compte de la DSA.

§4 - ELEMENTS POUR UNE PRISE EN COMPTE DE LA DSA EN COTE D'IVOIRE

Les PAS en Côte d'Ivoire ne font pas explicitement allusion aux coûts sociaux, hormis le PAS III qui prévoit quelques mesures en faveur des cultivateurs de riz du Nord. Or, dans l'optique de la théorie du capital humain, le bien-être des ménages devrait constituer incontestablement l'une des conditions de la relance économique. Ce bien-être en Côte d'Ivoire peut s'appréhender par le niveau de consommation des ménages à travers la possession des biens d'équipement, la répartition des revenus et la qualité de la vie.

A. Les Biens d'Equipement

Dans les PVD, la possession de biens sociaux est une bonne approximation du bien-être à défaut de la détermination du revenu.

Ainsi, YAO (1988), a partir de l'échelle de GUTTMAN et d'un échantillon de parents d'étudiants, montre que la radio

est le bien le plus possédé par les ménages, suivie de la télévision "blanc et noir" et du réfrigérateur. La voiture de service est le bien le plus rare. Malgré les limites de cette étude dues au caractère particulier de l'échantillon, elle est confirmée dans ses grandes lignes par l'EPAM 85. La radio est le bien le plus possédé par les ménages (46 %) suivie du poste téléviseur et du vélo (31,2 %) et du réfrigérateur (24,5 %). Le climatiseur, la voiture, la cuisinière à gaz sont presque exclusivement possédés par les ménages urbains en général situés dans les quintiles supérieurs. Ce sont donc des biens de luxe pour les ivoiriens. En revanche, la région de savane est la plus pauvre.

B. La Répartition des Revenus

A partir des résultats obtenus sur l'échelle GUTTMAN, YAO (1988) détermine, sur une courbe de LORENZ que les 4 premiers déciles de la population ne détiennent que 12 % des richesses alors que les 15 derniers pourcents en possèdent 25 %.

GLEWWE (1987, PP 35-36) montre que l'inégalité dans l'ensemble du pays est plus forte qu'à l'intérieur de chaque région. Utilisant les données de la consommation GLEWWE (Id, PP 11-12) note que 40 % de la population représentant la couche pauvre n'absorbent que 14 à 15 % de la consommation totale alors que les deux déciles supérieurs réalisent 50 %. Dans le même sens, KOZEL (1988 PP 34-35) montre que l'inégalité dans la répartition du revenu se transpose dans celle de la consom-

mation. A Abidjan, aucun ménage ne consacre 80 % de son revenu à l'alimentation, seulement 1,2 % des ménages des autres villes le fait alors qu'en milieu rural la proportion est de 14 %.

C. Pauvreté et Qualité de la Vie

Un aspect important d'appréciation du niveau de bien-être d'une population est de voir son état de pauvreté en termes d'inégalités d'une part et d'étendue et de profondeur de la pauvreté d'autre part.

GLEWWE (1987, P44-45) définit un profil de pauvreté à partir de deux seuils. Le groupe d'extrême pauvreté constitué par le premier décile et celui de pauvreté comprenant les trois premiers déciles. Les deux groupes ont un niveau de consommation très inférieur à la moyenne nationale. Les tests de signification de KAKWANI (1989) confirment les conclusions de GLEWWE en matière d'inégalité dans la pauvreté quelque soit le critère de distribution des pauvres retenu : région, catégorie socio-professionnelle... les pauvres sont moins fréquents dans le milieu urbain qu'en zone rurale de l'Est et du Nord. Les travailleurs indépendants agricoles de la forêt d'Est et de la savane du Nord sont plus pauvres que les autres catégories socio-professionnelles de l'Ouest et des zones urbaines.

Pour mesurer la pauvreté en rapport avec l'ajustement structurel, plusieurs indices peuvent être utilisés. Quelques uns, construits à partir de l'indice le plus connu, le ratio

de pauvreté, sont utilisés ici par ordre d'exhaustivité croissante. Le ratio de pauvreté ou indice de pauvreté (H) est la proportion des pauvres (q) dans l'ensemble de la population (N).

$$H = q/N$$

Le ratio d'écart de revenu (I) mesure l'étendue de la pauvreté. En effet, avec \bar{Y}_p comme revenu moyen des pauvres, ce ratio définit l'écart proportionnel de l'individu pauvre moyen par rapport à la ligne de pauvreté $I = \frac{Z - \bar{Y}_p}{Z}$. le produit

$$H_i = \frac{q}{n} \frac{Z - \bar{Y}_p}{Z}$$

prend en compte le nombre de pauvres et l'étendue leur pauvreté.

FOSTER, GREER et THORBECKE (1984), proposent une généralisation prenant en compte le degré de préoccupation pour la situation des plus pauvres au moyen d'un paramètre d'"aversion pour la pauvreté" appelé ici x.

$$P_x = \frac{1}{n} \cdot \frac{\sum_{i=1}^n (Z - Y_i)^x}{Z}$$

Ainsi : pour $x = 0$, $P_0 = H = q/N$.

$$\text{Pour } x = 1 \quad P_1 = \frac{q}{N} \cdot \frac{Z - Y_1}{Z}$$

KANBUR (1989) va plus loin dans le phénomène de la pauvreté en faisant une décomposition par strate de la population pour mesurer la profondeur et la contribution de chaque secteur à la pauvreté nationale.

Soit P_j , $x = P_x$ calculé pour le groupe social j.

K_j = proportion de la population totale située dans le groupe j .

$$\Rightarrow \sum_{j=1}^m K_j P_{j, x} = 100 \% \quad P_x = \sum_{j=1}^m k_j P_{j, x}$$

La contribution de chaque groupe à la pauvreté nationale sera : $G_j = \frac{K_j P_{j, x}}{\sum_{j=1}^m K_j P_{j, x}}$

Ce coefficient permet de localiser les strates de concentration de la pauvreté dans le pays.

Ainsi, KANBUR arrive à la conclusion que sur tous les plans, l'Est et le Nord ont un niveau de pauvreté plus élevé. Les citadins ne supporteraient que 13 % de la pauvreté nationale, 8,3 % de l'étendue de cette pauvreté et 6,3 % de sa profondeur. La part d'Abidjan est faible et s'établit respectivement à 3,3 %, 1,9 % et 1,2%.

En résumé, toutes les études sur la pauvreté ou le bien-être en Côte d'Ivoire dans cette période de crise et d'Ajustement accordent, sur la base de l'équité, la priorité aux zones rurales en général et aux zones de savane et de forêt de l'Est en particulier. Ainsi, KAKWANI (1990, P 34) montre, à partir de calculs d'élasticité, qu'une augmentation du revenu dans la zone de savane a un impact sur l'économie nationale dix fois supérieur à ce qui se produirait si on le faisait à ABIDJAN.

Cependant, au delà de l'approche géographique qui attribue plus de bien-être aux citadins qu'aux ruraux, une pénétration du milieu urbain révèle des difficultés réelles vécues par beaucoup de ménages.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SECTION 3 : SITUATION PARTICULIERE DU MILIEU URBAIN

A notre connaissance, il n'existe pas encore d'étude consacrée exclusivement aux incidences sociales de l'ajustement structurel sur les ménages urbains de type africain en Côte d'Ivoire. Néanmoins, des travaux menés sur les PAS et la DSA, certaines parties concernent le milieu urbain dans les aspects généraux où dans la satisfaction des besoins essentiels.

§ 1. ASPECTS GENERAUX

DURUFLE (1988, P. 121) note une baisse du revenu urbain par tête de 45 % de 1978 à 1985, un appauvrissement net constaté à travers une chute de la consommation des produits de première nécessité et un déplacement de la demande vers des produits à faible prix.

Habituellement, la population urbaine ivoirienne est divisée en deux strates : Abidjan et autres villes. Toutes les études situent les ménages abidjanais au-dessus du niveau de vie moyen du milieu urbain.

En considérant la catégorie socio-professionnelle, les études identifient la plupart des pauvres parmi les travailleurs indépendants exerçant dans le petit commerce ou dans les petites activités de services (relevant en général du secteur informel). Leur niveau de formation et d'aptitude professionnelle est bas. Ils sont suivis par les employés du secteur privé. KAKWANI (1989, P. 32) montre effectivement que le type

d'employeur du chef de ménage est un facteur significativement déterminant de pauvreté. Les différences de dépenses de consommation per capita entre les ménages dont les chefs travaillent dans l'administration publique et dans les entreprises parapubliques ne seraient pas significatives. Toutefois, les ménages employés dans l'administration publique auraient un niveau de pauvreté significativement plus élevé que ceux employés dans le secteur parapublic. Ce clivage peut s'expliquer par la différence d'épargne entre les deux catégories socio-professionnelles.

Faisant un croisement de l'incidence de la pauvreté par région et par groupe socio-économique, KANBUR (id, P 23) arrive aux conclusions suivantes :

- l'incidence de la pauvreté dans le secteur traditionnel d'Abidjan est plus faible que dans celui des autres villes. Ce résultat corrobore ce qui a été analysé plus haut ;

- le secteur des vivriers, sous les différents angles de la pauvreté (ratio, étendue ou profondeur) l'emporte sur tous les autres. Ce résultat de KANBUR devrait commander une plus grande attention au secteur des biens non échangeables si l'on veut lutter contre la pauvreté ;

- en revanche, KANBUR souligne que les secteurs publics et privés modernes des villes sont moins prioritaires dans la lutte contre la pauvreté. Mais l'auteur a-t-il fait un ciblage

exhaustif des pauvres urbains ? En effet, quel que soit le secteur d'activité en ville, la différence trop grande dans la rémunération fait que certains ménages ont un niveau de bien-être faible qui se constate dans la satisfaction de leurs besoins essentiels.

§ 2. SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS

La situation des ménages urbains peut s'appréhender par rapport à la satisfaction de leurs besoins d'alimentation, de santé, d'habitat et d'éducation.

A. ALIMENTATION : RIZ ET AUTRES VIVRIERS

L'élasticité-revenu de l'alimentation serait élevé avec des coefficients de 0,74 à Abidjan et de 0,83 dans les autres villes selon GROOTAERT et DUBOIS (1986, P. 57).

Le troisième PAS préconise l'alignement des prix domestiques sur les prix internationaux ; ce qui, selon la théorie traditionnelle, est plus efficace en termes de surplus donc de bien-être économique. Toutefois, dans le cas d'espèce, il semble opportun d'étudier l'affectation du bien-être des ménages urbains suivant le sens des modifications des prix alimentaires.

Pour BESLEY et KANBUR (1988a), l'incidence de la pauvreté sur les producteurs de riz serait plus marqué que sur les au-

tres cultivateurs. Pourtant, les pauvres et très pauvres ne représenteraient que 8,7 % et 1,3 % de la consommation totale de riz. Le riz ne serait donc pas l'aliment essentiel du pauvre. Par conséquent, ces deux auteurs préfèrent une augmentation des prix à la consommation à une baisse des prix à la production et une hausse des prix à la consommation du riz supérieure à celle des autres produits vivriers.

Toutefois, si la consommation du riz est considérée strictement dans le milieu urbain, la conclusion précédente devra être nuancée. En ville, la part du riz dans l'alimentation des ménages pauvres reste importante. Il serait dès lors pertinent de procéder à une étude des différentes qualités de riz voire des différentes qualités de produits alimentaires pour savoir celles qui déterminent le plus le bien-être des ménages pauvres des villes.

B. SANTE

Le système de santé en Côte d'Ivoire est centré sur quelques grands hôpitaux à Abidjan et dans les grandes villes départementales. Les autres villes et les villages sont sous équipés si bien que les populations des grands centres urbains sont les plus gros bénéficiaires des soins de santé, selon VOGEL (1987). Un redéploiement pour l'équité exige, pour DOR et VAN DER GAAG (1987), le recouvrement, par la taxation, des coûts des hôpitaux en vue de leur extension aux zones rurales et de l'amélioration du secteur non hospitalier.

Cette solution serait encore plus judicieuse si les ménages pauvres étaient épargnés de la taxation. Ici, se pose encore le problème de ciblage.

C. LOGEMENT

Jusqu'au début des années 80, l'Etat est fortement intervenu dans la politique du logement urbain : choix des normes d'urbanisation, viabilisation des terrains (par la SETU), construction et gestion de logements sociaux (par la SICOGI et la SOGEFIHA).

L'objectif était tout à la fois la bonne qualité et le loyer modéré d'où une grande intervention sous forme de subventions que HAERINGER (1985, PP 20-40) évalue à 50 % des coûts ; si bien que les charges de l'Etat augmentaient au rythme de l'urbanisation.

Dès lors, le désengagement de l'Etat aura un coût social pour les ménages urbains notamment pour ceux d'Abidjan.

KANBUR (1989) distingue le cas des autres villes de celle d'Abidjan. Dans les autres zones urbaines, la plupart des pauvres sont propriétaires de leur maison. L'intervention de l'Etat sur le marché locatif n'est donc pas nécessaire. A Abidjan

En revanche, 32 % des ménages seulement sont propriétaires de leur logement et la plupart des pauvres occupent un habitat

locatif; mais seulement 7 % d'entre eux occupent des maisons de la SICOGI et de la SOGEFIHA à loyers subventionnés. Le désengagement de l'Etat n'aurait donc pas de conséquences majeures pour les pauvres.

Cependant, la croissance rapide de la population de l'agglomération abidjanaise peut conduire à une flambée des prix des logements. En effet, pour GROOTAERT et DUBOIS (1986), 80 % des ménages abidjanais louent leur maison ; et la demande de logement est inélastique. L'élasticité-revenu se situe autour de 0,5 à Abidjan et 0,4 dans les autres villes. Les élasticités-prix sont respectivement de -0,6 et de -0,5. Ainsi, si les migrations, l'exode rural et la population augmentent, la demande de logements s'activera, entraînant un renchérissement des prix.

Or, dans les villes à croissance rapide, les logements locatifs à loyers modérés, construits sur la base d'économie d'échelle, peuvent profiter aux pauvres.

Mais, l'extension des villes pose aussi le problème de la qualité de l'habitat.

D' AISANCE

Plus de deux tiers des habitations à Abidjan ont une qualité inférieure à l'acceptable, selon GROOTAERT et DUBOIS (1986, P. 55). Dans les autres villes, le confort dans les maisons n'est pas meilleur.

L'approvisionnement en eau est l'un des facteurs révélateurs de la qualité de la vie. A Abidjan, les classes pauvres s'approvisionnent essentiellement auprès des revendeurs d'eau. L'hygiène est peu garantie. Dans les autres villes, l'eau des puits est la plus utilisée par les ménages pauvres et très pauvres. Suivent, dans une proportion équivalente, l'eau de robinet extérieur et l'eau de revente. Les pauvres et très pauvres utilisent en moyenne à Abidjan et dans les autres villes respectivement deux fois et trois fois moins le robinet intérieur que ne le font les autres groupes sociaux.

L'électricité est la source d'éclairage la plus utilisée à Abidjan par les catégories pauvres suivie des bougies et lampes à pétrole. Les autres catégories sociales s'éclairent presque exclusivement à l'électricité. Dans les autres villes, l'électricité et la lampe à pétrole (et la bougie) ont une importance équivalente dans les ménages à faible revenu. Les ménages à revenu moyen ou élevé consomment en moyenne quatre fois moins de pétrole et une fois et demi plus d'électricité que les pauvres.

En ce qui concerne les lieux d'aisance, les pauvres utilisent à Abidjan, deux fois et demi plus les chasses à eau que les latrines ; alors que dans les autres villes, la tendance est plus qu'inversée. Les pauvres utilisent cinq fois plus les latrines que les chasses à eau. Cependant, on peut remarquer que les pauvres d'Abidjan utilisent plus les chasses à eau que les moins pauvres des autres villes.

En un mot, la qualité de l'habitat à Abidjan est supérieure à celle des autres villes mais demeure, pour la plupart des ménages pauvres, en dessous des normes sanitaires. L'action des pouvoirs publics (Etat, municipalité) pourrait consister à imposer un minimum de normes hygiéniques dans les logements locatifs, même dans ceux à loyers modérés.

E. EDUCATION

Plus de 40 % du budget étaient consacrés à l'éducation jusqu'à ces dernières années. Les coupes budgétaires ont donc touché le secteur de l'éducation à un point tel que selon YAO (1987, P. 22)), "Les seuls investissements en biens scolaires durables réalisés par l'Etat ivoirien, depuis 1980, se résument à l'érection de quelques salles de classe dans certaines écoles secondaires. La création de nouvelles écoles primaires ou secondaires est laissée à l'initiative du secteur privé ou des municipalités". Ce désengagement de l'Etat accroît les charges d'éducation des ménages. Ainsi, YAO (1991), montre que dans une école privée, les parents ayant deux enfants à l'é-

cole primaire et deux autres au secondaire dépensent en moyenne près d'un million de F.CFA par an. Avec un revenu per capita de 276.000 F.CFA peu de familles peuvent scolariser leurs enfants dans une école privée.

Dans le milieu urbain, deux constats se dégagent : les taux de scolarisation et de redoublement sont, selon GROOTAERT (1987), respectivement plus bas et plus élevés chez les pauvres.

En outre, les enfants des ménages pauvres et très pauvres ne fréquentent que pour 4,6 % et pour 7,4 % les écoles privées contre une moyenne nationale de 16,9 %. L'école publique demeure en général leur seule possibilité d'éducation. De plus l'école publique en Côte d'Ivoire est selon YAO (1987), de meilleure qualité que l'école privée.

Le désengagement actuel de l'Etat a pour corollaire la baisse qualitative et quantitative de l'éducation en Côte d'Ivoire. Qualitativement, les conditions pédagogiques de plus en plus mauvaises à l'école publique n'amènent pas l'enseignement privé à s'améliorer. Quantitativement, le désengagement de l'Etat aboutirait à un blocage progressif du nombre d'enfants provenant des catégories pauvres. Or, l'éducation et la promotion sociale semblent fortement corrélées. YAO (1989), montre à partir d'un calcul du taux de rendement de l'éducation et de l'estimation d'une fonction de gain que l'éducation joue un rôle déterminant dans l'explication des variations de

salaires en Côte d'Ivoire avant la région d'emploi et la profession.

Cette étude n'est certes pas suffisamment exhaustive du fait du coefficient de détermination empirique assez moyen

($R^2=49\%$) mais elle corrobore les conclusions de la plupart des études sur les niveaux de vie en Côte d'Ivoire qui établissent une corrélation entre l'éducation et le bien-être.

Dès lors, un réajustement pour l'équité commande une révision de la structure du budget de l'éducation permettant de garantir l'éducation des pauvres, afin de faciliter leur accès au bien-être.

En conclusion, l'économie ivoirienne a connu des succès mais la crise actuelle a révélé ses faiblesses structurelles. Pour résoudre cette crise, trois PAS ont été appliqués de 1981 à 1988; mais, les résultats ont été totalement en deçà des espérances. La pauvreté est toujours grave quel que soit l'angle de son approche : la possession de biens d'équipements, la répartition du revenu, la qualité de la vie, la satisfaction des besoins essentiels... Comment les ménages résistent-ils à cette pauvreté dans la gestion de leurs dépenses ?

CHAPITRE IV : ANALYSE STATISTIQUE DES DEPENSES MONETAIRES DES MENAGES URBAINS

La première partie de cette étude a tenté de restituer à la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) sa place dans l'économie du bien-être et dans la théorie économique en général avec des illustrations en Afrique, puis en Côte d'Ivoire, dans le chapitre I de la deuxième partie. Dans ce dernier chapitre, il s'agit de voir en réalité les stratégies utilisées par les ménages urbains pour s'adapter à la crise à travers la gestion de leur budget de consommation.

Toutefois, l'analyse des budgets de ménages demande, auparavant, des précisions d'ordre méthodologique.

SECTION I - METHODOLOGIE D'ANALYSE DES BUDGETS DES MENAGES

Le choix d'une démarche d'analyse sera précédé d'une discussion méthodologique en guise de déblaiement.

§1. DISCUSSION METHODOLOGIQUE

Ernest ENGEL (1857) est le premier économiste à démontrer la relation entre la consommation et le niveau de vie. Des études ultérieures approfondiront les travaux d'ENGEL.

ALLEN et BOWLEY (1935) arrivent à distinguer les biens de luxe de ceux de première nécessité⁽¹⁾. Ils montrent également le caractère stochastique de la relation d'ENGEL. Toujours avec

(1) - Allen et Bowley, *Family' s expenditures*, cité par P. Bachoc (1966, PP 50-52)

en toile de fond des relations d'ENGEL, des ajustements plus élaborés seront faits par des auteurs. Des formulations de modèles théoriques permettront de spécifier, sous forme stochastique, la relation entre le revenu (ou la dépense) et la consommation. La dépense est souvent utilisée pour approximer le revenu en raison des difficultés pour quantifier celui-ci. L'hypothèse implicite est que le niveau de dépenses repose sur un revenu suffisant.

En outre, la relation entre la consommation et le niveau de vie est stochastique (mais non fonctionnelle) parce que des facteurs non quantifiables l'influencent de manière additive ou multiplicative.

Ainsi, pour : X = dépense totale (estimation du revenu)

Y_i = consommation du produit i

e_i = terme de l'erreur d'ajustement

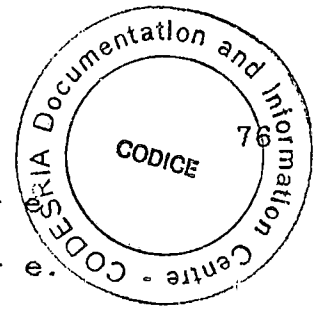
a = élasticité de y par rapport à X .

La relation stochastique entre Y et X est $Y = f(x) + e_i$
ou $Y = f(x) e_i$.

En général, les modèles proches des courbes d'ENGEL sont les plus utilisés. L'estimation de quelques uns par la méthode des moindres carrés donne les formes suivantes :

- le modèle linéaire : $Y = aX + e$

- le modèle logarithmique : $\log y = a \log x + e$



- le modèle semi-logarithmique : $Y = a \log X + e$
- le modèle logarithme inverse : $\log Y = \frac{-a}{x} + e$

Le choix du modèle le plus approprié aux observations (donc au comportement des ménages) pour une consommation donnée peut se faire sur la base de tests économétriques, notamment le R^2 ou coefficient de détermination empirique, le T de Student, le F de FISCHER et le K^2 (KHI-deux).

Cela exige la connaissance des volumes n_i d'échantillons des différentes CSP ou des différents postes budgétaires afin de pouvoir déterminer entre autres les degrés de liberté. Or, ici, les données dont nous disposons sont des coefficients budgétaires moyens pour les CSP. Par exemple, pour une CSP donnée, le coefficient budgétaire utilisé est la moyenne de tous les ménages qui la composent mais dont nous ignorons l'effectif. En outre, les volumes des échantillons et sous-échantillons évoluent en fonction des valeurs validées ou annulées de dépenses.

En Côte d'Ivoire, des regressions et des tests ont été faits à partir de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) de 1979 et de l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM) de 1985 pour certaines catégories de consommation. Mais, les données transversales et longitudinales des EPAM 1986, 1987 et 1988 n'étant pas encore apprêtées en détails et mises à notre disposition par la Direction de la Statistique, il nous est difficile de faire des modélisations sur le milieu urbain. Il

est même difficile, avant l'exploitation de ces données, d'envisager des études descriptives, assez poussées par des quantiles, des coefficients de GINI, d'asymétrie, d'aplatissement, des indices de concentration, etc..

Toutes ces raisons amènent à opérer un choix méthodologique moins rigoureux mais plus réaliste.

§ 2. OPTION METHODOLOGIQUE

La préférence pour une démarche se justifie par sa pertinence théorique mais aussi par l'état des données dont on peut disposer. Des données des enquêtes, des variables sont choisies qui conditionnent les modes de calculs.

A. LES DONNEES OBTENUES DES ENQUETES ET LEUR TRAITEMENT

Les études sur les budgets des ménages se font à partir de coupes instantanées et de séries chronologiques obtenues par enquête.

1. Les Données en Coupe Instantanée

Les données transversales ont l'avantage de montrer l'influence précise de certains facteurs notamment les variables qualitatives et les interrelations entre variables : le sexe, la catégorie socio-professionnelle, la région, etc. Mais, leur défaut est de ne pas rendre compte de l'influence des

variables liées au temps, comme les prix... C'est le cas des données de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) de 1979 que nous avons pu avoir.

2. Les Séries Chronologiques

Les séries chronologiques présentent l'avantage de montrer les tendances à moyen et long terme dans l'optique de projection (par exemple). Dans le cas de cette étude, une série longue aurait pu montrer les modifications intervenues dans les allocations budgétaires avant et pendant la crise. Mais l'usage des chroniques soulève des problèmes théoriques et pratiques. En théorie, il n'est pas toujours aisé d'isoler les différents facteurs temporels qui influencent parallèlement la consommation et le niveau de vie. Le problème de collinéarité est inévitable lorsque les données sont agrégées. Dans le cas des données des enquêtes permanentes auprès des ménages (EPAM), dont nous avons pu disposer, il est difficile d'étudier séparément les effets respectifs de la crise et de l'ajustement structurel. En pratique, le principal problème dans les PVD (Pays en Voie de Développement) est l'absence de séries longues.

3. Les Données de l'EBC et des EPAM

Si l'EBC contient les avantages des coupes instantanées, les EPAM elles, réunissent en plus ceux des séries

chronologiques. Les deux enquêtes n'ont pourtant pas la même logique.

a) En ce qui concerne les objectifs

L'EBC de 1979 a pour objectif, la mise à la disposition des utilisateurs des données détaillées sur les budgets des ménages, leur consommation, leur emploi du temps....

Les objectifs des EPAM sont expliqués par AINSWORTH et MUÑOZ (1987, PP 1-2) :

- fournir des données transversales et longitudinales sur les conditions de vie des ménages africains de Côte d'Ivoire ;

- étudier les corrélations entre les différentes composantes des niveaux de vie des ménages ;

- élaborer et mettre à l'essai des méthodologies pour mesurer les niveaux de vie dans les PVD.

L'horizon des EPAM est donc plus large que celui de l'EBC.

L'EBC porte sur 1.930 ménages dont 1.210 urbains répartis entre ABIDJAN (523 soit 43 %) et les autres villes (687 soit 57 %).

Les EPAM sont menées chaque année à passages répétés sur un échantillon de 1.600 ménages dont 700 urbains parmi lesquels 320 sont à ABIDJAN (45 %) et 380 dans les autres villes (55 %).

c) En ce qui concerne la méthode

Les méthodes de collectes de données sont différentes ainsi que les procédures de calculs. L'EBC est assise sur deux types de relevés : des relevés de fréquence journalière pendant une semaine et des récapitulatifs par quinzaine. Dans les EPAM, la moitié de l'échantillon est remplacée une année sur l'autre et les relevés sont retrospectifs. Ainsi, les EPAM qui utilisent la méthode retrospective sont moins précises que l'EBC qui procède principalement par observations directes. Cependant, cherchant à mettre en relation plusieurs variables, les EPAM sont plus exhaustives.

4. Le Traitement des Données

Pour traiter les données des deux enquêtes, le logiciel utilisé à la Direction de la Statistique est "ARIEL". Ce logiciel adapté aux techniques d'analyse statistique sur les ménages permet :

- d'établir la table de correspondance entre les deux enquêtes (cf annexe 1),

- de calculer la dépense monétaire par ménage,

- de calculer les différents coefficients budgétaires et les coefficients de variation.

Tout cela a permis de ramener les données des EPAM à celles de l'EBC au niveau des principales variables.

B. LE CHOIX DES VARIABLES

Sur la base des données dont nous avons pu disposer, deux catégories de variables ont été retenues :

- les variables qualitatives constituées d'une part par deux strates urbaines (ABIDJAN et autres villes) et d'autre part par les CSP : employés sans qualification (ESQ), employés qualifiés (EQ), indépendants-patrons (I&P), commerçants, exploitants agricoles (EA), et personnes aux activités inconnues (AI) ;

- les variables quantitatives sont constituées par 12 postes budgétaires regroupés en 5 grands chapitres : alimentation achetée, habitation, éducation et santé, transport et autres dépenses.

Les deux strates permettent d'opposer ABIDJAN et les autres villes suivant la distinction habituelle faite par toutes les études sur le milieu urbain ivoirien. La constitution des CSP s'est faite sur la base de l'hypothèse de relative homogénéité dans les réallocations budgétaires des ménages composant ces groupes.

Les 5 chapitres budgétaires ont été définis avec, en arrière plan, l'idée de vérification des lois d'ENGEL sauf que les dépenses de loisirs, au lieu d'être classées dans le même chapitre que l'éducation, ont été assimilées aux autres dépenses. L'hypothèse admise ici est qu'en période de crise

les dépenses de loisirs ne sont pas prioritaires dans les budgets des ménages.

C. LES INSTRUMENTS DE MESURE

Toute l'étude se fera au moyen de coefficients budgétaires et de coefficients de variation.

1. Les Coefficients Budgétaires

En raison des difficultés statistiques relevées plus haut, à la place de regressions de modèles et même d'équations simultanées, sont calculés des coefficients budgétaires.

Le coefficient budgétaire d'un bien est la part de la dépense totale de consommation du ménage consacrée à l'achat de ce bien. Ce coefficient est donc fonction de la dépense totale, du prix et des éléments caractéristiques du ménage (taille, composition, CSP...). Il prend en compte les contraintes de la théorie du consommateur et se prête à une régression économétrique des relations entre variables économiques voire sociologiques du ménage et sa dépense totale.

L'une des analyses les plus pertinentes faites à partir des coefficients budgétaires est le modèle AIDS (Almost Ideal Demand System) de A. DEATON et J. MUELBAUER, s'exprimant en termes simplifiés :

$$C_i = a_i \log X + e_i$$

avec c_i = coefficient budgétaire

X_i = dépense totale en bien i

a_i = élasticité par rapport à la dépense totale.

e_i = résidu.

Rendre ce modèle calculable exige des tests sur le coefficient d'élasticité (a_i) le résidu e_i et le contrôle des risques de biais dans l'estimation du coefficient budgétaire C_i . A. ODUNFA (1985) a réussi à utiliser ce modèle pour approximer le choix des produits alimentaires dans le cadre des ménages ivoiriens.

Ici, tout en gardant l'esprit, nous calculerons des coefficients budgétaires peut-être moins rigoureux mais fidèles à la définition littérale, à savoir la proportion de la consommation d'un bien dans la dépense totale. On aurait alors : $C_i = \frac{M_i}{X_j}$

avec C_i = coefficient budgétaire
 M_i = montant de la consommation du bien i
 X_j = dépense totale de consommation du ménage j .

$$\text{Ainsi : } \sum_{i=1}^n C_i = \sum_{i=1}^n \frac{M_i}{X_j} = 1$$

Les coefficients budgétaires expriment la structure budgétaire du ménage ; c'est-à-dire l'expression monétaire de son panier de biens.

La considération des seules dépenses monétaires est due au fait qu'une décision de réallocation budgétaire repose sur la liberté de choix et d'affectation sur une courbe d'indifférence. Or, l'autoconsommation et les prélèvements sur les stocks familiaux existants sont préaffectés.

2. Les Coefficients de Variation

Le coefficient de variation, un rapport entre l'écart-type et la moyenne, est donc un paramètre de dispersion qui met en relief l'hétérogénéité dans l'affectation des ressources. En effet, les comportements de consommation des ménages urbains sont loin d'être homogènes quel que soit le critère retenu : strate, CSP...

L'hypothèse d'hétérogénéité pourrait être testée par la méthode d'analyse de la covariance ou des tests d'homogénéité à partir des moyennes et écart-types. Mais, ici, compte tenu encore une fois de plus des limitations statistiques, nous avons choisi le coefficient de variation.

3. Portée et Limites des Coefficients Budgétaires et de variation

Les coefficients budgétaires se fondent sur la théorie micro-économique du choix du consommateur sur une courbe d'indifférence dans un espace topologique ; les différentes proportions de types de consommations sont des indicateurs de niveau de vie.

Les coefficients de variation mesurent l'effet global de facteurs économiques, démographiques, sociaux et sociologiques sur le caractère disparaître des réallocations budgétaires.

Enfin, les deux coefficients étant des rapports, ils sont moins sensibles aux effets cumulatifs des prix. Cependant, ils connaissent des limites :

- ils ne prennent pas en compte l'autoconsommation pour des raisons soulignées plus haut,

- ils ne rapportent pas les effets isolés des variables socio-économiques et socio-démographiques comme l'âge, la taille du ménage, sa composition, etc.

Néanmoins, les coefficients budgétaires et de variation sont faciles à calculer et faciles à interpréter (deux conditions de YULE). Ils permettent ici d'analyser les budgets des ménages à partir d'une approche générale et d'une étude détaillée des structures des dépenses de consommation.

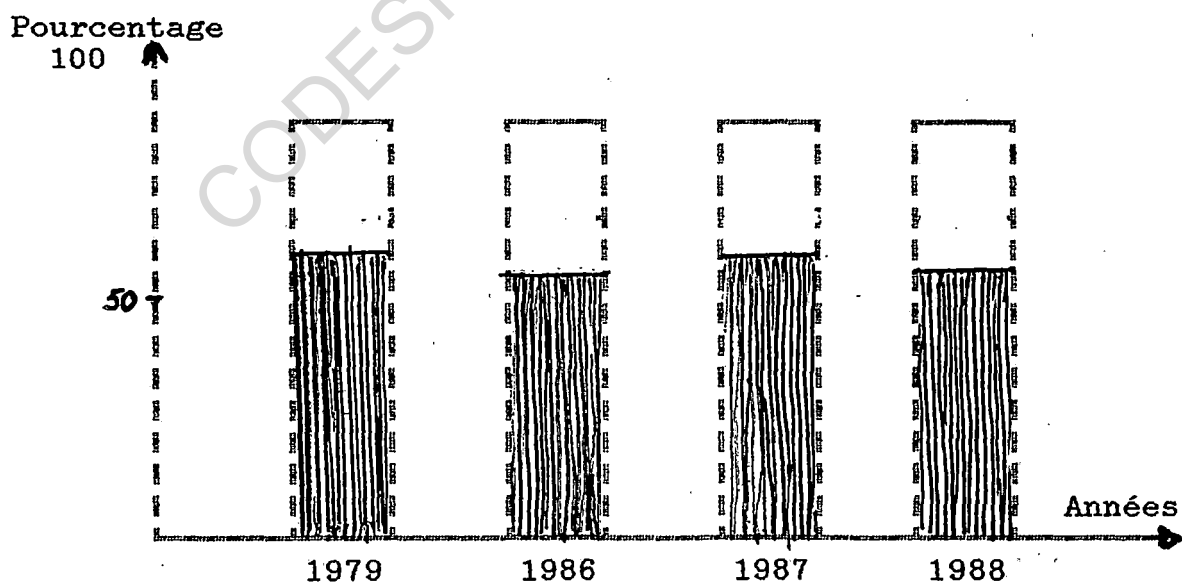
SECTION 2 : APPROCHE GENERALE DES DEPENSES DE CONSOMMATION

Cette approche peut se faire en analysant les dépenses de consommation urbaine par répartition géographique, par catégories socio-professionnelles ou par chapitres budgétaires.

§ 1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La distinction habituelle entre ABIDJAN et les autres villes faite par toutes les études sur le milieu urbain ivoirien peut être reconduite ici. Sur le graphique 5 apparaît la disparité entre les deux strates.

TABLEAU 5 : REPARTITION DES DEPENSES ENTRE ABIDJAN ET LES AUTRES VILLES (%)



Sources : - E. B. C. (1979)
- E P A N 86, 87, 88



ABIDJAN



Autres Villes

La seule agglomération abidjanaise dépense plus que toutes les autres villes ivoiriennes réunies. Son record s'est toujours placé au dessus de 56 % de toute la consommation monétaire urbaine de 1979 à 1988. Ni la crise, ni l'Ajustement ne semblent pouvoir modifier cette tendance.

Bien sûr, l'écart de plus de 15 % entre ABIDJAN et les autres cités serait moins grand s'il intégrait l'autoconsommation qui est plus élevée dans les autres villes. Mais, cet écart serait également plus écrasant s'il incluait les achats de véhicules dans la mesure où les abidjanais se déplacent plus en voitures et en bus que les autres urbains.

En fait, la proportion plus grande des dépenses des Abidjanais dans le volume total urbain reflète leur niveau de revenu et de bien-être plus élevé.

KOZEL (1988 PP 34-35) arrive aux mêmes conclusions que confirme d'ailleurs le rapport 1991 de la Banque Mondiale (P. 286). Représentant 44 % de la population urbaine, les Abidjanais détiennent pourtant 58 % des dépenses monétaires. Enfin, par des calculs de coefficients de variation, il semble que la population abidjanaise soit plus hétérogène dans son comportement de consommation que celle des autres villes

certainement en raison de l'écart de revenu plus marqué entre les CSP d'ABIDJAN.

§ 2. REPARTITION PAR CSP

Les catégories socio-professionnelles (CSP) ont été constituées sur la base de l'hypothèse de relative homogénéité dans leur niveau de revenu et dans leur consommation.

Le tableau 6 présente la part de chaque CSP dans le volume global de dépenses urbaines, expression de son bien-être relatif. L'analyse se fera ici, à partir d'une étude sur la période de 1986 à 1988 en raison de l'insuffisance des données.

TABLEAU 6 : PART DE CHAQUE CSP DANS LES DEPENSES URBAINES
(EN %)

ANNEES	1979	1986	1987	1988	Taux de Croissance Annuel (%)	
					1987/86	1988/87
C S P						
E S Q	8,9	9,23	6,20	7,09	-32,83	+14,35
E Q	16,5	15,08	11,04	14,82	-26,79	+34,24
Cadres	23,6	21,64	21,66	22,70	+ 0,10	+ 4,80
I & P	13,5	10,42	9,66	9,90	-7,29	+ 2,48
Commerçants	13,64	14,66	16,22	13,15	+10,64	-18,92
E A	11,22	14,52	14,51	16,97	0,00	16,95
A I	18,58	14,45	20,71	15,37	43,32	-25,78
T O T A L	100	100	100	100	-	-

Sources : Elaboration à partir de l'EBC et des EPAM

Les cadres et les personnes aux activités inconnues ont le plus grand niveau de dépenses aussi bien durant les années 80 qu'en 1979, les premiers en raison de leur niveau de revenu plus élevé, les seconds en raison de l'importance de leurs revenus issus d'activités souterraines. Leurs parts respectives sur la période sont en moyenne de plus de 22,5 % et de 17,5 %. Suivent les exploitants agricoles, les employés qualifiés et les commerçants (14 %). Les indépendants et patrons (du secteur informel) mais surtout les employés sans

qualification sont les plus pauvres. Les premiers détiennent 10 % des dépenses urbaines, les seconds n'ont que 8%.

L'évolution de la part de chaque CSP dans le montant total des dépenses urbaines est liée à celle de son revenu.

TABLEAU 7 : EVOLUTION DES REVENUS EN CÔTE D'IVOIRE

Types de revenus	En milliards de FCFA				Taux de croissance (en %)			
	1986	1987	1988 (1)	1989 (2)	86/85	87/86	88/87	89/88
Revenu agricole	881,6	858,3	914,1	911,3	+6,0	-2,6	+6,5	+0,3
Revenu non agricole	2362,7	2207	2123,6	2035,3	+2,5	-6,6	-3,8	-4,2

Source : Direction de la Prévision (H. E. F)

(1) Chiffres provisoires

(2) Prévisions

Le rapprochement de la part de chaque CSP dans les dépenses urbaines (tableau 6) et de l'évolution des revenus en Côte d'Ivoire (tableau 7) éclaire l'explication des comportements des CSP.

Les cadres : De 1986 à 1988, la part des cadres dans les dépenses urbaines a très légèrement augmenté (0,1 % en 1987 et 4,8 % en 1988). L'augmentation de 1987 est consécutive à

l'élévation du volume global du revenu non-agricole de 2,5 % en 1986. Chez les cadres, une bonne partie touche des revenus salariaux dont la masse globale a augmenté de 5,5 % par rapport à 1985. Plus particulièrement, la masse salariale distribuée par la Fonction Publique s'est élevée de 10,2 % suite au recrutement de 1.200 diplômés ou agents de l'Etat et aux glissements catégoriels. Mais, pendant que les revenus non-agricoles baissent de 6,6 %, 3,8 % et 4,2% de 1986 à 1987, de 1987 à 1988 et de 1988 à 1989, les cadres accroissent leur part dans les dépenses urbaines de 4,8 % en 1988.

Ce comportement peut s'expliquer par un retard d'adaptation au sens de J. DUENSENBERRY dû à l'influence des revenus passés ou encore par la protection de la consommation aux dépens de l'épargne.

Les exploitants agricoles : Leur part dans les dépenses urbaines stagne entre 1986 et 1987 pour connaître un taux de croissance de 17 % entre 1987 et 1988 malgré les fluctuations de leurs revenus qui évoluent ainsi : +6 % en 1986/1985 ; 2,6% en 1987/1986 ; +6,5 % en 1988/1987 et -0,3 % en 1989/1988.

Ces fluctuations sont liées aux variations pluviométriques. La tendance au maintien constant voire légèrement croissant du niveau de consommation sous la contrainte d'un revenu fluctuant peut se faire par une ponction sur l'épargne selon MODIGLIANI. Une autre explication possible de ce phénomène réside dans la thèse du revenu

permanent de FRIEDMAN qui établit une relation entre le revenu et la consommation permanentes.

Les employés sans qualification, les employés qualifiés et les indépendants-patrons voient leur part dans les dépenses urbaines chuter en 1987 (de 22 % en moyenne) pour remonter en 1988 (de 17 % en moyenne). Pourtant, les revenus non-agricoles, représentant la grande partie des ressources de ces CSP, connaissant un taux de croissance négatif depuis 1987 en raison des compressions d'effectifs et de la régression de la masse salariale dans les entreprises publiques et privées de 4%

Entre 1986 et 1987, la chute de 6,6 % du revenu non-agricole se traduit, chez ces CSP par une baisse moyenne de 22% de leurs dépenses de consommation. Entre 1987 et 1988, la diminution de 3,8 % (faible par rapport à l'année précédente) du revenu non-agricole se traduit par une hausse des dépenses de consommation de 17 %. Ainsi, ces CSP expriment une forte réaction par rapport aux fluctuations de leur revenu.

Les commerçants et les personnes aux activités inconnues

Ces deux CSP enregistrent des hausses de leur part dans la consommation urbaine respectivement de 10,6 % et de 43,3 % entre 1986 et 1987, suite à l'augmentation des revenus non-agricoles de 2,5 % entre 1985 et 1986. Mais, l'effet est de courte durée puisque le niveau de consommation de ces deux CSP suit la baisse des revenus non-agricoles à partir de 1987.

En résumé, les CSP ont des comportements disparâtres durant cette période d'Ajustement. Les cadres cherchent à protéger leur niveau de bien-être en demeurant sur leur courbe d'indifférence aux dépens peut-être de leur épargne. Les exploitants agricoles ont tendance à faire des anticipations sur la base de leur revenu permanent. En revanche, les employés sans-qualification, les employés qualifiés et les indépendants-patrons sont très sensibles aux fluctuations de leur revenu et expriment une forte réaction dans leur mode de consommation. Quant aux commerçants et aux personnes aux activités inconnues, ils indexent purement et simplement leur consommation sur l'évolution de leur revenu.

§3. REPARTITION DES DEPENSES PAR CHAPITRES BUDGETAIRES

De la présentation du volume des dépenses de consommation par chapitres budgétaires, quelques tendances apparaissent.

A. ALLOCATION DES DEPENSES PAR CHAPITRES BUDGETAIRES

La nomenclature à douze postes de l'EBC est ramenée ici à cinq grands chapitres sur la base de l'acceptation implicite des propositions d'ENGEL :

1 - la part du revenu affectée à l'alimentation est d'autant plus grande que le revenu est faible,

2 - la proportion allouée aux dépenses d'habillement, de logement et d'éclairage reste constante. Mais, chez les ménages aux revenus faibles, l'habillement l'emporte sur le logement,

3 - la part consacrée aux dépenses de culture (éducation, loisirs...) augmente avec le revenu.

A l'exception du fait que la santé est associée, dans cette étude, à l'éducation et que les dépenses de loisirs sont confondues aux autres dépenses, les chapitres constitués se prêtent à une analyse sur la base des propositions d'ENGEL ci-dessus indiquées. Mais, durant toute l'analyse par chapitres de dépenses, la référence à l'année 1979 ne sera pas systématique. Les dépenses d'éducation ayant été sous évaluées, leur part dans le budget des ménages paraît insignifiante si bien que les proportions des autres postes sont anormalement gonflées en 1979.

Le tableau 8 présente les grands chapitres budgétaires et leur évolution durant la crise.

TABLEAU 8 : EVOLUTION DES POSTES BUDGETAIRES

Années	1979	1986	1987	1988	Moyenne	Taux de Croissance (%)	
					E P A M	1987/86	1988/87
Postes							
Alimentation							
Achetée	47,2	42,2	41,9	-41,8	41,9	0,7	0,2
Habitation							
	41,9	37,7	37,2	38,1	37,7	-1,3	+2,4
Transport							
	6,4	5,5	5,6	5,5	5,5	+1,8	-1,8
Education et Santé							
	2,2	5,7	6,0	6,8	6,3	+5,2	+13,3
Autres Dépenses							
	2,3	8,9	9,3	7,8	+4,5	-16,1	8,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	-

Sources : Construction à partir de l'EBC et des EPAM

Les chapitres budgétaires les plus importants demeurent, de 1979 à 1988, l'alimentation achetée (plus de 42 %), l'habitation (plus de 38 %) et dans une certaine mesure l'éducation et la santé (plus de 6 %) en moyenne de 1986 à 1988).

L'appréciation de ces chapitres à partir des lois d'ENGEL nécessite l'étude de leurs tendances.

B. QUELQUES ESSAIS D'ANALYSES DE TENDANCE

Il s'agit de confronter les réallocations budgétaires par CSP et par année avec les évolutions des prix et des revenus pour caractériser l'évolution de chaque chapitre budgétaire.

1. L'alimentation aux prix du marché

Selon ENGEL, la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires est grande lorsque le revenu est faible. Le tableau 7 montre que globalement, avec la crise, les masses de revenus agricoles et non-agricoles sont en décroissance continuelle pendant que les prix montent (cf annexes 4). Le pouvoir d'achat des ménages (quotient du rapport entre le revenu et le niveau général des prix) s'érode. Les coefficients budgétaires alimentaires (proportion de l'alimentation dans les budgets des ménages) devraient donc augmenter si l'on se réfère à ENGEL. Or, ils sont pratiquement stables sinon en très légère baisse.

Les taux de croissance sont de -0,7 % entre 1986 et 1987 et de 0,2 % entre 1987 et 1988. Y aurait-il un paradoxe ?

D'abord, il convient de remarquer que le coefficient budgétaire alimentaire moyen à ABIDJAN est moins élevé que celui des autres villes. Or, les Abidjanais ont un niveau de revenu et de vie supérieur aux autres citoyens. Le rapprochement des deux observations permet de conclure, dans

la logique d'ENGEL, que les ménages des autres villes, au revenu moyen plus faible que celui des Abidjanais, consacrent une proportion plus élevée de leurs ressources à l'alimentation. Cela permet d'atténuer le paradoxe apparent relevé précédemment.

Toutefois, en comparant les coefficients budgétaires alimentaires, on s'aperçoit que l'écart qui était de plus de 10 % en faveur des autres villes en 1979, tombe à moins de 5 % en 1988. Ce resserrement est moins dû à une amélioration du bien-être des autres citoyens qu'à une dégradation de celui de l'agglomération abidjanaise.

Le deuxième élément d'atténuation du paradoxe est la considération des coefficients budgétaires des différentes CSP. En effet, si les coefficients de variation entre ABIDJAN et les autres villes restent relativement constants (confirmant le resserrement de l'écart des coefficients budgétaires alimentaires), à l'intérieur de chaque strate, ils sont élevés. Ils expriment une hétérogénéité entre CSP qui s'accroît au fil des ans. Ainsi, certaines CSP peuvent augmenter la part de l'alimentation dans leur budget pendant que d'autres la maintiennent constante ou même la réduisent.

TABLEAU 9 : COEFFICIENT BUDGÉTAIRE DE L'ALIMENTATION
ACHETÉE DANS CHAQUE CSP

Années	1979	1986	1987	1988	Noyenne E P A M	Taux de Croissance (%)	
						1987/86	1988/87
C S P							
E S B	50,0	42,2	50,8	56,8	50,0	+20,6	+11,8
E B	43,4	50,4	40,2	43,1	46,1	-20,3	- 7,3
Cadres	40,4	31,6	34,2	31,5	32,4	+ 8,3	- 8,0
I & P	43,6	48,4	47,9	46,3	47,5	- 1,0	- 3,3
Commerçants	56,7	39,2	40,5	38,0	39,2	+ 3,2	- 6,1
E A	62,4	37,6	37,7	36,6	37,4	+ 0,3	- 2,2
A I	42,8	39,2	38,1	39,2	38,8	- 2,8	+ 3,1

Sources : Construction à partir de EBC et EPAM

En notant les moyennes des coefficients budgétaires alimentaires des CSP de 1986 à 1988, on constate que les employés sans qualification (50 %), les indépendants-patrons (47,5 %) et les employés qualifiés (46,1 %) sont ceux qui consacrent la plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation. Ces CSP diversifient peu leurs dépenses en dehors de l'achat de biens alimentaires. Suivent les commerçants (39,2 %), les personnes aux activités inconnues (38 %) et les exploitants agricoles

(37,4 %). Les cadres ont la proportion d'achats alimentaires dans le budget le plus faible (32,4 %). Tout cela se comprend aisément au regard de la loi d'ENGEL.

Mais, les variations des coefficients budgétaires de 1986 à 1988 révèlent des contraintes. Les employés sans qualification ont des taux de croissance de coefficients budgétaires alimentaires positifs entre 1986 et 1987 (20,6 %) et entre 1987 et 1988 (11,8 %). Leur comportement respecte la loi d'ENGEL.

Les indépendants-patrons ont des taux négatifs sur la période (-1%)

et 3,3 %). Ils semblent réduire la consommation alimentaire dans leur budget. N'est-ce pas là l'expression d'un éventuel "effet PIGOU" ou effet d'encaisses réelles ? Selon l'effet PIGOU, l'élévation du niveau général des prix a une incidence sur la valeur des encaisses réelles qui, à son tour, déprime la propension marginale à consommer.

Les exploitants agricoles arrivent à stabiliser leur demande alimentaire grâce à l'autoconsommation.

Les autres CSP, les cadres, les employés qualifiés, les commerçants et les gens aux activités inconnues alternent les taux de croissance positifs et négatifs sur la période. Les limitations statistiques ne permettent pas de dégager des tendances nettes qui auraient pu certainement expliquer encore plus le paradoxe apparent relevé antérieurement.

2. L'habitation

La proposition 2 d'ENGEL pose que la part des dépenses des ménages affectée au logement, à l'habillement et à l'éclairage reste sensiblement constante avec l'évolution du revenu. Le tableau 10 permet de suivre les coefficients budgétaires.

TABLEAU 10 : PART DE L'HABITATION DANS LES BUDGETS DES CSP

Années	Moyenne				Taux de Croissance (%)		
	1979	1986	1987	1988	EPAM	1987/86	1988/87
C S P							
E S B	44,0	39,3	31,3	27,2	32,6	-20,1	-13,0
E B	45,4	23,6	36,5	43,9	34,7	+54,4	+20,2
Cadres	45,1	44,0	43,3	44,6	44,0	- 1,5	+ 3,0
I & P	44,7	38,2	37,0	40,5	38,6	- 3,0	+ 9,3
Commerçants	35,6	42,2	39,6	44,9	42,3	- 6,2	+13,2
Exploitants Agriculteurs	27,4	38,7	44,2	47,3	43,4	+14,3	+ 6,9
A I	46,6	35,9	36,5	39,6	37,3	+ 1,7	+ 8,7

Source : Construction à partir de l'EBC et des EPAM

Ce tableau révèle le caractère disparate des pratiques de consommation de biens d'habitation. L'hétérogénéité est plus marquée que dans le cas des biens alimentaires. C'est peut-être parce qu'en ville, les ménages africains semblent souvent plus proches dans leur mode d'alimentation que d'habitation.

Ainsi, des ménages africains habitant des quartiers différents et payant des loyers ou achetant des biens d'équipements ayant des écarts de prix très larges conservent pourtant des modes de préparation et de consommation alimentaire assez proches en raison de pratiques ethniques ou culturelles communes.

Le tableau 10 montre que les cadres détiennent le record en matière de dépenses d'habitation. Ils y consacrent 44 % de leur budget familial. Suivent les exploitants agricoles (43,4%), les commerçants (42,3 %), les indépendants-patrons (38,6 %) et les personnes aux activités inconnues (37,3 %). Les CSP les plus pauvres (les employés) allouent à l'habitation le tiers de leur budget.

Les CSP ont donc des comportements différents. Les employés sans qualification réduisent leur coefficient budgétaire d'habitation de 20,3 % entre 1986 et 1987 et de 13% entre 1987 et 1988.

Les employés qualifiés, les exploitants agricoles et les personnes aux activités inconnues ont eux, un comportement opposé. Ils augmentent les proportions des dépenses consacrées à l'habitation. Ces deux attitudes contradictoires qui sortent apparemment du cadre de la loi d'ENGEL seront mieux appréciées lorsque l'on analysera en détail la composition du chapitre de l'habitation dans la prochaine section. Les cadres, les commerçants et les indépendants-patrons ont des coefficients budgétaires d'habitation alternant des taux positifs et négatifs. On peut donc dire que la part de l'habitation dans leur budget reste sensiblement constante en conformité avec la loi d'ENGEL.

3. La Santé et l'éducation

Selon la proposition 3 d'ENGEL, la part budgétaire des dépenses de culture (éducation, loisirs...) augmente avec le revenu. Par hypothèse, nous posons que cette part peut baisser avec le revenu.

Le tableau 11 présente les coefficients budgétaires de la santé et l'éducation.

TABLEAU 11 : COEFFICIENTS BUDGETAIRES DE LA SANTE ET DE L'EDUCATION

Années					Moyenne	Taux de Croissance (%)	
					E P A M	-----	
C S P	1979	1986	1987	1988		1987/86	1988/87
E S B	0,7	7,8	6,9	7,5	7,4	-12,0	+ 8,7
E B	3,0	4,7	5,6	9,1	6,5	+19,0	+62,5
Cadres	3,6	5,4	6,5	9,9	7,3	18,8	53,5
I & P	1,4	4,6	5,2	3,7	4,5	+12,9	-30,0
Commerçants	2,4	4,7	5,1	5,8	5,2	+ 9,4	+12,9
E A	0,8	7,0	6,2	6,1	6,5	-12,2	- 1,3
A I	1,7	5,5	6,5	5,6	5,9	+18,5	-13,5

Sources : EBC et EPAM

Les données sur l'éducation et la santé de 1979 ayant été mal évaluées, elles ne peuvent être considérées.

Les CSP qui consacrent les plus grandes parts de leur budget à l'éducation et à la santé sont les employés sans qualification (7,4 %) et les cadres (7,3 %).

Par rapport à la loi d'ENGEL, le cas des cadres est normal et se confirme avec des taux de croissance positifs de

18,8 % en 1986-1987 et de 53,5 % en 1987-1988. Les cadres font donc beaucoup d'efforts pour financer leur santé et leur éducation ou celles de leurs enfants. Toujours par rapport à la loi d'ENGEL, les coefficients budgétaires plus élevés des employés sans qualification comparativement à ceux des autres CSP peuvent sembler atypiques. En effet, le niveau de scolarisation et le volume des frais d'écolage des enfants sont positivement corrélés au niveau d'éducation des parents et de la mère en particulier. En Côte d'Ivoire, les études montrent que le niveau de formation du père est une variable très déterminante dans l'éducation des enfants. Mais, les employés en Côte d'Ivoire sont conscients que la scolarisation de leurs enfants est l'une des voies d'accès à un niveau de vie supérieur. C'est d'ailleurs pour cela que les employés qualifiés et les commerçants font un effort pour soutenir des coefficients budgétaires à taux de croissance positifs de 19 % et de 62,5 % pour les premiers et de 9,4 % et de 12,9 % pour les seconds. En revanche, les indépendants-patrons et les personnes aux activités inconnues semblent adapter leurs dépenses d'éducation et de santé aux fluctuations de leurs revenus pendant que les exploitations agricoles, eux, soutiennent de plus en plus difficilement les frais d'écolage et de santé qui chutent dans leur budget de 12,2 % en 1986-1987 et de 1,3 % en 1987 et 1988.

L'éducation et la santé pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets des ménages à la suite du désengagement progressif de l'Etat. Les conséquences sont la consommation de

services de santé et d'éducation de moindre qualité due à la recrudescence de l'automédication et à la scolarisation au rabais.

4. Les frais de transport en commun

Contrairement aux autres biens et services consommés par les ménages, les prix des transports en commun (cf annexes 41 et 42) n'ont pas connu une flambée durant cette période de crise. Les prix administrés du transport urbain sont restés quasi stables à ABIDJAN notamment malgré l'application de l'ajustement structurel. Les prix du transport interurbain ne peuvent non plus augmenter en raison de l'atomicité qui caractérise ce marché proche d'un cas de concurrence pure et parfaite due à la floraison de plusieurs compagnies. Le tableau 12 montre la stabilité relative des frais de transport.

TABLEAU 12 : COEFFICIENTS BUDGETAIRES DU TRANSPORT DANS LES CSP

Années	Moyenne				Taux de Croissance (%)		
	1979	1986	1987	1988	E P A M	1987/1986	1988/1987
C S P							
E S D	3,7	4,3	3,6	3,1	3,7	-17,6	13,4
E R	6,5	5,1	6,7	4,7	5,5	+30,8	-29,1
Cadres	8,0	9,0	6,9	6,8	7,3	-30,8	+20,6
I & P	8,2	4,2	3,0	3,3	3,7	-27,5	+10,2
Commerçants	3,9	4,9	4,6	5,0	-7,3	-7,3	+8,7
E A	6,3	5,3	5,9	6,5	+6,3	+11,2	+9,9
A I	6,2	5,3	5,1	5,2	5,2	-1,4	+1,4

Sources : EBC et EPAM

Les cadres et les exploitants agricoles sont les plus grands consommateurs des services de transports durant cette période de crise qui représentent en moyenne 7,3 % et 6,3 % de leur budget. Ces deux CSP utilisent certainement beaucoup plus le transport privé en taxis, en taxis "brousse" et en mini-cars urbains que les autres. Et même les exploitants agricoles augmentent leurs dépenses de transport de 11,2 % entre 1986 et 1987 et de +9,9 % entre 1987 et 1988 dans leur budget. Les autres CSP maintiennent les frais de transport dans des proportions raisonnables dans leur budget. Les employés sans qualification et les indépendant-patrons par exemple ne se préoccupent pas prioritairement du prix du transport dans le choix de leur lieu d'habitation car, il représente un coût fixe. Les coefficients budgétaires du transport dans les CSP se situent entre 3,7 % et 5,5 %. Les quelques fluctuations constatées en 1986, 1987 et 1988 (cf. tableau 12) sont certainement liées à la gestion des variations de leurs revenus par les ménages⁽¹⁾. Ainsi, le choix entre le bus, le taxi, les mini-cars de transport urbain, la voiture privée (neuve ou d'occasion) dépend de l'évolution du revenu, de la distance à parcourir, de la période du mois, de

(1) - Il est tout de même prévu une augmentation de 15 % du prix du ticket de bus à partir du 1er janvier 1992.

la possibilité d'emprunter le véhicule du personnel de l'entreprise, etc.

5. Les autres dépenses

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses à volume marginal. Dans les budgets des ménages urbains africains, c'est l'ensemble des dépenses de loisirs, de dots, de mariages, de salaires aux domestiques, de pertes d'argents, de transports divers....

Ces dépenses croissent en 1987 de 4,5 % suite à la hausse des revenus en 1986 pour retomber en 1988 de 16 %.

En fait, elles ont une valeur d'ajustement dans les budgets des ménages d'où leurs fluctuations liées aux possibilités financières des CSP. Toutefois, si quelques unes de ces dépenses comme les loisirs et cadeaux peuvent avoir un caractère résiduel, d'autres en revanche se présentent comme de véritables impôts sociaux entrant en concurrence avec la consommation et l'épargne. Ce sont en général, les transferts constitués par les aides multiformes à la famille élargie, les cotisations à destination de projets de développement des villages, les charges de cérémonies africaines (mariages, naissances, funérailles...). Ces dépenses constituent selon MAHIÉU (1990, PP 71-86), une véritable contrainte économique imposée par la communauté familiale ou ethnique.

En conclusion, à cette deuxième section, les tendances suivantes sont observées :

- l'agglomération abidjanaise a un volume de dépenses plus grand que toutes les autres cités urbaines réunies, ce qui traduit son niveau de bien-être plus élevé, lequel tend d'ailleurs à baisser à cause de la crise ;

- dans le mode de consommation, les deux strates (ABIDJAN et autres ville) sont plus hétérogènes en leur sein qu'entre elles, en raison des écarts de revenus entre les CSP ;

- dans toutes les CSP, de 1979 à 1988, l'alimentation occupe la plus grande place dans les budgets des ménages urbains (plus de 42 % en moyenne). Suivent l'habitation (près de 38 %), l'éducation et la santé (plus de 6 %), le transport (plus de 5,5 %) et les autres dépenses (plus de 8 %).

Tout au long de la crise, certaines CSP ont tendance à réduire la part de certains chapitres au profit d'autres. Globalement, les dépenses alimentaires semblent stagner sinon se contracter légèrement au profit de l'éducation et de la santé, ce qui paraît paradoxal au regard de la théorie traditionnelle. Ce paradoxe peut s'expliquer par le désengagement progressif de l'Etat de l'éducation et de la santé mais aussi en considérant les CSP :

- les employés sans qualification augmentent leur budget alimentaire aux dépens de la qualité de l'habitation et en maintenant les autres chapitres budgétaires constants ;

- les employés qualifiés gardent stables les dépenses d'alimentation et de transport au profit de l'habitation, de l'éducation et de la santé ;

- les cadres et les commerçants ont sensiblement le même comportement. Ils essaient de maintenir le statu quo en ce qui concerne l'alimentation, l'habitation et le transport afin de pouvoir faire face à l'augmentation des frais d'éducation et soins ;

- l'exemple typique du statu quo est représenté par les indépendants-patrons qui conservent quasiment intacte leur allocation budgétaire au fil de la crise ;

- les personnes aux activités inconnues, elles, ont un comportement exactement symétrique à celui des employés sans qualification. Elles réduisent légèrement les dépenses alimentaires au bénéfice de l'habitation et conservent intactes les proportions budgétaires revenant aux autres chapitres ;

- les exploitants agricoles semblent avoir un comportement particulier. Ils augmentent les dépenses d'habitation et de transport aux détriments de l'éducation et de la santé.

- La tableau synoptique suivant permet de visualiser ces grandes tendances.

TABLEAU 13 : SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes	Alimentation	Habitation	Transport	Education et Santé
C S P				
F S E	↗	↘	→	→
F E	→	↗	→	↗
Cadres	→	→	→	↗
M & F	→	→	→	→
Commerçants	→	→	→	↗
Exploitants Agricoles	→	↗	↗	↘
M I	↘	↗	→	→

Enfin, pour aller un peu plus en profondeur dans les comportements de réallocations budgétaires des ménages, il semble intéressant d'étudier les structures des chapitres budgétaires qui ont fait l'objet de modification opérées par les CSP.

SECTION 3 : ANALYSE DES STRUCTURES DES DEPENSES D'ALIMENTATION ET D'HABITATION

L'objet de cette section est de compléter les explications précédentes en montrant comment se répartit la dépense à l'intérieur de chaque chapitre budgétaire et quelles sont les réallocations effectuées par les ménages. Les données de 1979 seront validées contrairement à la Section I. L'hypothèse est que les erreurs dues à la mauvaise évolution des dépenses d'éducation qui surévaluent les chapitres

budgétaires se répartissent de manière proportionnelle sur les rubriques composant les différents chapitres. Ici, les chapitres de l'alimentation et de l'habitation sont choisis en raison de leur importance dans les budgets des ménages. Les deux chapitres représentent plus de 80% des budgets des ménages.

1. LES BIENS ALIMENTAIRES ACQUIS SUR LE MARCHÉ

L'étude de l'affectation des dépenses alimentaires entre différentes rubriques s'est faite en 1979 sur la base du montant total d'alimentation achetée et de 1986 à 1988 à partir de la seule consommation à la maison qui représente tout de même plus de 90 % des achats de nourriture. Cette restriction dans le deuxième cas est due à des insuffisances statistiques. La comparaison entre les coefficients budgétaires alimentaires de 1986-1988 (EPAM) avec ceux de 1979 (EBC) devra donc se faire en tenant compte de cette nuance.

TABLEAU 14 : DISTRIBUTION DES DEPENSES ALIMENTAIRES
ENTRE LES COMPOSANTES DE L'ALIMENTATION ACHETEE

ANNEES	1979	1986	1987	1988	Taux de Croissance (%)		
					87/86	88/87	88/79
COMPOSANTES							
Céréales	19,49	21,54	22,50	22,21	+ 4,46	- 1,28	+14,00
Tubercules & Féculents	14,04	13,55	12,57	12,56	- 7,23	- 0,08	-10,54
Noix, oléagineux & légumineuses	5,63	8,21	8,92	9,36	+ 8,65	+ 4,93	+66,25
Légumes, Feuilles et Fruits	8,97	5,61	5,46	5,95	- 2,67	+ 8,97	-33,67
Viandes, Lait et Oeufs	38,27	32,75	32,09	32,00	-10,24	- 0,28	-16,38
Boissons	5,98	7,09	9,84	5,66	+38,79	-42,48	- 5,35
Condiments	1,62	2,65	2,33	2,72	-12,07	-16,74	+67,90
Autres	6,00	8,60	6,30	9,44	-26,74	+49,84	+57,33
Total	100	100	100	100	-	-	-

Sources : EPAN, EBC

Le tableau 14 montre que les rubriques les plus importantes dans les budgets d'alimentation des ménages sont le groupe des viandes, laits et oeufs (32 %), les céréales (21,5 %) et les féculents (12,5 %). Les autres rubriques telles que le groupe des noix, oléagineux, légumineuses, le groupe des légumes, feuilles et fruits et les boissons et condiments n'excèdent pas chacun 10 %.

Sous la pression de la crise, les ménages semblent faire quelques modifications dans leur budget afin de s'adapter à l'Ajustement Structurel. Ainsi, les coefficients budgétaires des céréales se maintiennent à 22 % de 1986 à 1988 et même s'élèvent considérablement de 14 % si l'on part de 1979. De même, la proportion du budget alimentaire allouée aux noix, oléagineux et légumineuses a beaucoup augmenté (66 %) de 1979 à 1988.

En revanche, les ménages semblent de moins en moins consommer de tubercules et féculents d'une part, de viandes et de lait d'autre part. Les tubercules et féculents connaissent une baisse de 7 % de 1986 à 1987 confirmant la contraction générale de 10,5 % de 1979 à 1988. La consommation de viande et de lait semble regresser avec des taux de croissance négatifs de -10,2% de 1986 à 1987 et de -0,3 % l'année suivante, reflétant la tendance générale à la baisse de -16,4% de 1979 à 1988.

Les légumes, feuilles et fruits semblent stagner dans les années 80 mais, sont tout de même moins demandés qu'en 1979 avec un taux de -33,7 %. C'est la tendance symétrique qui est observée avec les condiments et autres aliments dont la consommation alterne les taux de croissance positifs et négatifs. Mais, par rapport à l'année 79, leurs taux de croissance sont notables et s'élèvent respectivement en 1988 à 67,9 % et à 57,3 %.

Quant aux boissons, leur consommation ne laisse pas transparaître une tendance précise.

En somme, toutes les tendances ci-dessus identifiées peuvent s'expliquer par l'effet-prix et par l'effet de substitution.

La Direction de la Statistique relève une hausse généralisée des prix alimentaires liée moins à des variations saisonnières qu'à un mouvement inflationniste de caractère tendanciel (cf annexe 44).

Dès lors, l'association de la tension inflationniste et de la baisse du revenu disponible va amener les ménages à faire des substitutions sur leur courbe d'indifférence. Ainsi, la montée des prix des tubercules et féculents va provoquer, par le biais des élasticités croisées, le recours progressif aux céréales de manière certes limitée mais persistante. Cette tendance est encore encouragée par la préparation plus facile et plus rapide des plats à base de céréales et farines par rapport aux tubercules et féculents.

En milieu urbain, la rapidité de la préparation alimentaire est aussi une variable déterminante dans le choix alimentaire. Le phénomène de substitution au profit des céréales est particulièrement accentué à ABIDJAN où la consommation de riz et de pain à base de blé importé s'amplifie.

Il s'en suit une tendance à un changement lent mais graduel d'habitude alimentaire qui ne se fait pas forcément au profit des producteurs nationaux mais bien plus à celui des importateurs de denrées céréalières aux détriments de l'équilibre de la balance des opérations courantes.

L'accroissement de la consommation de céréales s'accompagne de celui des noix, oléagineux et légumineuses car ils sont complémentaires dans la composition des plats.

La baisse de la proportion des viandes de 1979 à 1988 est réelle. Elle passe de 38 % à 32 %. Ces taux sont certes supérieurs à ceux de plusieurs villes du Tiers-Monde qui ne franchissent que rarement la barre de 30 % mais ils sont inférieurs à ceux des pays industrialisés situés au-dessus de 45 %. Bien plus, la chute de 16,4 % de 1979 à l'année 1988 est l'expression d'une perte de la qualité nutritionnelle des plats notamment en protéines animales. L'augmentation du prix de la viande de plus de 20 % de 1986 à 1988 en est la principale cause qui, elle-même, peut être rattachée à la contraction de l'offre, suite à la sécheresse dans les pays sahéliens qui a affecté les importations (1). Les CSP les moins riches renoncent de plus en plus à la viande de boeuf pour certaines catégories de poissons moins chers. La viande de boeuf est pour ainsi un bien de luxe.

La décroissance de la qualité de la nourriture se constate également avec la baisse de la quantité de protéines

(1) Selon le rapport économique et financier de 1989 de la Direction de la Prévision (MEF), P. 67.

végétales suite à la réduction de la proportion de légumes, feuilles et fruits (cf. tableau 14).

Mais, ces pertes de protéines animales et végétales sont-elles compensées par les condiments et autres aliments ? Cela ne semble pas évident.

Dès lors, puisque la demande de viande semble assez élastique, une offre conséquente générée par une politique plus active de production animale stabiliserait davantage les prix et relèverait le niveau de la consommation ainsi que la capacité nutritionnelle des repas.

Les coefficients budgétaires de la boisson sont assez élevés (plus de 7 % en moyenne) et rivalisent avec ceux des légumes, feuilles et fruits. La consommation de boisson prend de l'ampleur dans les autres villes. Alors qu'en 1979, les abidjanais avaient un coefficient budgétaire en boisson trois fois supérieur à celui des autres villes (9,2 % contre 3,7 %), en 1988 on tend vers une égalisation (6,5 % contre 6,1 %). Cette propension à la consommation de boisson dans les autres villes est amplifiée par l'importance que prennent les fêtes et funérailles.

En résumé, l'alimentation représente le plus grand volume de dépense (plus de 50 %) dans les budgets des ménages et tend même à augmenter. Cela est encore plus vrai dans les ménages pauvres dans l'optique même de la loi d'ENGEL. Cependant, pour

s'adapter à la crise, les ménages essaient d'une part de faire des recompositions de leur panier de biens alimentaires en renonçant de plus en plus aux produits transformés au profit des vivriers qui sont moins onéreux. Chez les ménages pauvres (employés et indépendants-patrons), particulièrement, la recomposition des repas se fait de plus en plus en faveur d'éléments moins chers mais parfois moins nutritifs.

2. L'HABITATION

L'habitation est un domaine où l'inflation semble moins forte comparativement à l'alimentation, à la santé et à l'éducation. Le tableau 15 montre que les coefficients budgétaires du loyer et de l'habillement demeurent relativement constants de 1979 à 1988.

A. COMPOSITION DU BUDGET D'HABITATION

TABLEAU 1 : DISTRIBUTION DES DEPENSES D'HABITATION

ANNEES	1979	1986	1987	1988	Taux de Croissance (%)		
					87/86	88/87	88/79
POSTES							
Habillement	23,1	20,6	21,6	23,0	+ 4,8	+ 6,5	- 0,4
Loyer	24,2	20,7	22,0	23,1	+ 6,0	+ 5,3	- 4,5
Equipement Ménager	21,6	21,8	20,0	17,4	- 8,1	-12,9	- 19,4
Energie	17,7	18,0	17,5	18,5	- 3,2	+ 6,0	+ 4,5
Eau	12,0	13,5	15,5	13,6	-	+ 0,7	+ 13,3
Entretien & Hygiène	1,5	5,4	5,3	4,3	- 1,9	-18,02	+186,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	-

Sources : EPAN, EBC

Dans le budget de l'habitation, les coefficients les plus élevés sont ceux du loyer et de l'habillement (22 %) suivis par l'équipement ménager (19 %). Mais, pour ces trois postes, les ménages abidjanais et ceux des autres villes n'établissent pas le même classement. L'ordre généralement établi par les abidjanais en 1988 est le suivant : loyer (28. %), habillement (20 %) et équipement (16 %). Les autres citadins eux, consacrent une part plus importante de leur budget à l'habillement (24 %) avant le loyer (20 %) et les biens d'équipements ménagers (17 %). En effet, le logement coûte nettement moins cher à l'intérieur du pays tandis que les habits et les équipements ménagers ont des prix plus élevés dans la mesure où leur distribution se fait à partir d'ABIDJAN.

A ABIDJAN comme ailleurs, les dépenses d'énergie, d'eau et d'entretien réunies représentent le tiers de toutes les dépenses d'habitation avec des coefficients budgétaires plus élevés pour l'énergie (18 %) et l'eau 13 %).

L'analyse dynamique permet de faire certaines observations.

B. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RUBRIQUES

Seront étudiées successivement les parts respectives du loyer et de l'habillement, des équipements ménagers et des produits d'entretien puis de l'eau et de l'énergie.

1. Le Loyer et l'Habillement

De 1986 à 1988, les coefficients budgétaires du loyer et de l'habillement montent en moyenne de 5,5 % et tentent de rattraper leur niveau de 1979 qui étaient respectivement de 24% et de 23% des dépenses d'habitation. Le loyer augmente à ABIDJAN mais reste assez stable à l'intérieur du pays. A ABIDJAN, les cadres, les commerçants et les employés qualifiés conservent intacte la proportion (plus de 28 %) de leur budget d'habitation affectée au loyer. Les cadres cherchent sans doute à préserver leur genre de vie. Parmi les employés qualifiés, certains sont logés par l'employeur. Certains commerçants, eux, préfèrent le plus souvent habiter à proximité de leurs boutiques ou magasins. Mais, les autres CSP y compris certains cadres moyens choisissent de plus en plus la périphérie d'ABIDJAN où le logement est moins cher, le prix du transport en commun étant considéré comme un coût fixe.

En ce qui concerne l'habillement, les prix ont augmenté de 2 % (cf. annexes 41 et 42). Néanmoins, chez les cadres, les commerçants et indépendants-patrons, la demande semble

inélastique. Cela justifie certainement la légère croissance du coefficient budgétaire de l'habillement de 1986 à 1988 de façon générale de plus de 5,5 %

2. L'Équipement Ménager et les Produits d'Entretien et d'Hygiène

Le maintien des proportions fortes du loyer (22 %) de l'habillement (22 %) dans le budget et l'habitation se fait aux détriments de l'acquisition de biens d'équipements ménagers et de produits d'entretien dont les parts baissent de près de 10 % de 1986 à 1988. Toutefois, l'analyse des coefficients budgétaires par CSP fait apparaître des comportements assez disparâtres.

Pendant que la hausse des prix des équipements ménagers a des incidences sur la demande des employés qualifiés, des employés sans qualification et des exploitants agricoles, elle modifie très peu le niveau de possession des cadres.

3. L'Eau et l'Énergie

Les prix de l'eau et de l'énergie sont restés presque constants durant la crise et l'Ajustement Structurel.

Cependant, certaines CSP pauvres des bidonvilles d'ABIDJAN continuent de s'approvisionner auprès de revendeurs d'eau car à cause de la crise, ils préfèrent les achats en détails au paiement de factures d'eau. Cela se constate

notamment dans les cours communes où le partage proportionnel des charges d'eau est difficile à déterminer. Dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, quelques ménages consomment l'eau de puit en raison de l'adduction qui n'a pas encore atteint leur quartier ou à cause de leur habitation non équipée de robinets.

L'énergie occupe une place importante (18 %) dans les budgets d'habitation des ménages urbains. Mais, de 1979 à 1988, elle n'exprime pas une tendance précise. Cela peut s'expliquer par le fait que les ménages opèrent des réallocations au sein de ce poste entre le charbon de bois, le gaz butane, l'électricité..

Si les cadres utilisent l'électricité et le gaz, les autres CSP consomment beaucoup plus l'électricité, le pétrole et le charbon de bois. Dans les villes de l'intérieur du pays, le pétrole et le charbon de bois entrent bien souvent en concurrence avec l'électricité et le gaz. Beaucoup de familles manifestent des réticences dans l'utilisation du gaz pour éviter les éventuels incendies provoqués par l'imprudence des enfants.

En conclusion à ce paragraphe sur l'habitation, on peut noter que les dépenses sont tirées par la consommation des cadres et des commerçants. Les autres CSP sensibles à l'évolution des prix, tentent d'opérer des réallocations entre les équipements ménagers, les produits d'entretien, le loyer

et l'habillement. La tendance consiste à réduire les achats des deux premiers au profit des deux derniers.

Toutefois, puisque les commerçants et les cadres qui détiennent les plus grandes proportions des dépenses d'habitation expriment des demandes inélastiques, alors la tendance urbaine générale semble obéir à la loi d'ENGEL avec des coefficients budgétaires relativement constants. Ce comportement des cadres et des commerçants peut s'expliquer par l'effet de crémaillère de J. DUESENBERY qui montre qu'en période de crise, le consommateur s'efforce de défendre le niveau de vie précédemment acquis. Par conséquent, sa consommation ne suit pas toujours la baisse de son revenu. Cela peut même se faire, selon F. MODIGLIANI aux dépens de l'épargne en période de contraction cyclique.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Les succès obtenus de l'expérience ivoirienne des années 60 et 70 n'ont pas généré des mécanismes lui permettant de résister à la crise ; cette crise, déclenchée au début des années 80, n'a pu être cernée après une décennie d'Ajustement Structurel. La baisse de niveau de vie et de bien-être à la campagne comme à la ville est réelle. Même si la pauvreté est moins dramatique en ville, elle touche tous les secteurs sociaux notamment dans la satisfaction des besoins essentiels en matière d'alimentation, d'habitation, de transport, d'éducation et de santé. L'écart de bien-être entre ABIDJAN et les autres villes tend à se retrécir en raison de la dégradation des conditions de vie dans l'agglomération abidjanaise.

Pour tenter de préserver leur niveau de bien-être, les ménages ont des comportements de consommation disparâtres. Mais de grandes tendances se dégagent dans les différentes catégories socio-professionnelles. Les cadres font des ponctions sur leur épargne pour pouvoir assurer leur consommation. Les exploitants agricoles tendent à faire des anticipations sur la base de leur revenu permanent et de l'autoconsommation. Les autres CSP ajustent leurs dépenses sur les fluctuations de leur revenu.

Tout cela aboutit aux grandes tendances suivantes :

- les cadres (0,1 %), les indépendants-patrons (-2 %) et les commerçants (-3 %) maintiennent constants ou légèrement

diminués leurs coefficients budgétaires d'alimentation, d'habitation et de transport en commun afin de pouvoir mieux faire face aux dépenses d'éducation et de santé. Les autres CSP, ayant des frais fixes de transport en commun, consacrent un peu plus de revenu aux dépenses d'habitation (plus de 15 %) en acceptant de consommer une alimentation et un service d'éducation et de santé de moins bonne qualité. Dans le même sens, l'analyse de la structure du budget d'alimentation montre que les ménages ont tendance à opter pour les menus moins chers, plus faciles à préparer et moins riches. Dans le domaine de l'habitation, les équipements ménagers et les produits d'entretien sont réduits au profit du loyer et de l'habillement.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

L'économie du bien-être retrouve de plus en plus sa place dans le développement de l'analyse économique. Les théories classique et néoclassique, conformément à la philosophie utilitariste, définissent le bien-être par rapport à la maximisation de la satisfaction pour atteindre l'optimum de PARETO. Le prolongement de l'analyse au bien-être social implique la prise en compte des externalités et des interdépendances entre agents économiques voire entre intérêts ou groupes d'intérêts.

Il en résulte la nécessité de la régulation étatique en appui à celui du marché en raison des imperfections de ce dernier. L'arbitrage de l'Etat est particulièrement requis dans le cadre des choix collectifs en vue d'atteindre des états sociaux acceptables notamment dans les économies sous-développées d'Afrique. Mais, l'interventionnisme, s'il a constitué le déclic nécessaire à la sortie de la crise de 1929 aux Etats-Unis, est en revanche considéré aujourd'hui en Afrique comme la principale source des distorsions et des déséquilibres. La solution dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) consiste à restaurer les grands équilibres économiques par la stabilisation de l'économie et sa relance par la stimulation de l'offre.

Pourtant, après une décennie d'Ajustement Structurel en Afrique, les équilibres macroéconomiques n'ont pu être

restaurés alors que le bien-être des ménages ne cesse de se dégrader. Face à cette situation, la nouvelle philosophie est la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) consistant à protéger les groupes sociaux vulnérables et à les impliquer davantage dans le processus de production pour la croissance.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la crise des années 80 et 90 risque d'annihiler les résultats de deux décennies de croissance de l'indépendance à la fin des années 70. Ni les trois PAS de 1981 à 1988, ni le dernier plan datant de 1990 ne semblent pouvoir rétablir les grands équilibres et enrayer la pauvreté croissante. Dès lors, les ménages urbains, pour tenter de préserver leur bien-être, vont, à travers leur mode de consommation, adopter des stratégies d'adaptation à la crise et à l'Ajustement Structurel. Ainsi, d'une Catégorie Socio-Professionnelle à une autre, les ménages font des réallocations budgétaires. Les cadres cherchent à protéger leur niveau de consommation aux dépens de leur épargne. Les exploitations agricoles raisonnent sur la base de leur revenu permanent et ont également recours à l'autoconsommation. Les autres alignent leur consommation sur les fluctuations de leur revenu.

Mais, la persistance de la crise impose des contraintes budgétaires de plus en plus sévères à la capacité de maximisation des ménages urbains. Les dépenses incompressibles pour la satisfaction des besoins essentiels ne se maintiennent

qu'aux prix d'alimentation, d'habillement et de conditions d'éducation, de santé... de moins bonne qualité.

Comment peut-on espérer relancer durement l'économie lorsque les composantes du capital humain subissent des préjudices connus sous le nom de coûts sociaux de l'Ajustement

En Côte d'Ivoire, la Dimension Sociale de l'Ajustement ne fait pas encore partie des priorités des pouvoirs publics. Des corrections à l'ajustement orthodoxe sont donc nécessaires.

Les objectifs globaux de développement paraissent sacrifiés au profit d'une politique financière et monétaire restrictive pour lutter contre l'inflation et le déficit public. Cette politique, dans le meilleur des cas, ne peut aboutir qu'à un équilibre de sous-emploi. Or, en période de crise aggravée par une forte pression démographique, n'est-il pas préférable de mettre l'accent sur la croissance de la production et de l'emploi ?

Cette solution a au moins, deux avantages : élargir la base de l'assiette fiscale pour permettre à l'Etat de faire face à ses déficits budgétaires ; élargir les horizons de l'Ajustement Structurel vers des perspectives de développement.

- La deuxième correction doit porter sur l'urgente fixation de la Dimension Sociale de l'Ajustement comme une

priorité au même titre que la recherche des équilibres macroéconomiques. Le bien-fondé normatif et positif de cette option se justifie par son aptitude à assurer une croissance soutenable vers un équilibre de plein emploi.

- La troisième correction porte sur la privatisation à outrance de l'économie. Confiner l'Etat dans un simple rôle de facilitateur semble inadapté à la double nécessité pour la Côte d'Ivoire voire l'Afrique de relever les défis de la pauvreté interne et de la compétition internationale. L'expérience des nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie montre qu'un Etat bien organisé peut jouer un rôle non seulement de régulateur mais de principal acteur de soutien des exportations et de réorientation des secteurs porteurs.

Enfin, l'intervention de l'Etat, au-delà du dogmatisme idéologique, doit être appréciée par rapport à la double nécessité de l'efficacité économique et de la justice sociale. Cela pose le problème de procédure dictoriale ou démocratique des choix collectifs. Sur ce plan, la démocratie totale, garante d'une gestion publique rigoureuse, est seule apte à légitimer le pouvoir politique et à amener la population à adhérer aux objectifs des programmes macroéconomiques.

Or, l'Etat en Côte d'Ivoire comme en Afrique, dominé par des intérêts étrangers et nationaux, a besoin aujourd'hui d'être repensé pour pouvoir bénéficier d'une légitimité. Cela requiert la sollicitation de toutes les intelligences pour

organiser les conditions conceptuelles, institutionnelles et socio-politiques d'une croissance soutenable et soutenue pour un développement durable.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

B I B L I O G R A P H I E

01. - ADDISON, T. and DEMERY, L. (1987) : The Alleviation of Pover Under Structural Adjustment, World Bank, WASHINGTON D.C. U. S.
02. - ADEMOLA, O. T. (1990) : Supply Response in the Contexte of Structural Adjustment in Subsaharan Africa, Africa Economic Research Consortium, Nairobiq, February 1990, Special Paper PP 1-26.
03. - AINSWORTH, M. and MUÑOZ, J. (1987) : Enquête sur les Niveaux de vie en Côte d'Ivoire, Conception et Réalisation, LSMS, Document de Travail n° 26 BIRD
04. - AMIN, S. (1968) : Le Développement du Capitalisme en Côte d'Ivoire, PARIS : Editions de Minuit
05. - BACHOC, P. (1965) : La Consommation et l'équipement des ménages, L'Exemple de l'Agglomération Bordelaise, Thèse de Doctorat, Bordeaux
06. - Banque Mondiale : Les Rapports 1987, 1988, 1989, 1990 et 1991
07. - Banque Mondiale (1987) : Côte d'Ivoire. Transition de l'Ajustement Structurel à une Croissance Autoentretenue, WASHINGTON, D.C. U. S., Vol. II
08. - BECKER, G. S. (1988) : Family Economics and Macrobehavior, The American Economic Review, March 1988, Vol. 78 n° 1 : PP. 1-11.
09. - BECKER, G. S. (1981) : A Treatrise on the Family, Harvard University Press.
10. - BENTARD, J. (1985) : Economie Publique, PARIS, Economica
11. - BENASSY, J. P. (1984) : Macroéconomie et Théorie du Déséquilibre, PARIS, DUNOD
12. - BHAGWATI, J. (1985) : Growth and Poverty, Center of Advanced Study of International Development, Michigan University Press, Working Paper n° 5.
13. - BOOKER, W. et Autres (1986) : Household Survey Experience in Africa, World Bank, LSMS, Working Paper n° 6.
14. - CAZENAVE P. et MORRISON, C. (1978) : Justice et Redistribution, PARIS Economica
15. - CORNIA G. et Autres (1987) : L'Ajustement à Visage Humain, PARIS, Economica

16. - DEATON, A. and MUELLEBAUER, J. (1989) : Economics and Consumer Behavior, Cambridge University Press
17. - DEATON, A. and CASE, A. (1988) : Analyse of Household Expenditures, World Bank
18. - DELPECH, B. (1983) : La solidarité Abidjanaise en Chiffres et en Dires, ORSTOM, Série Sciences Humaines, Vol. XIX n° 4
19. - DIRECTION DE LA STATISTIQUE (1984) : Enquête Budget-Consommation de 1979, Ministère de l'Economie et des Finances
20. - DIRECTION DE LA STATISTIQUE : Les Enquêtes Permanentes auprès des Ménages de 1985, 1986, 1987 et 1988 : Ministère de l'Economie et des Finances
21. - DIRECTION DE LA PREVISION : Projets de Lois de Finances, Rapports Economiques et Financiers de 1987, 1988, 1989 et 1990, MEF
22. - DUMONT, R. (1988) : Pour l'Afrique, J'accuse, Terre Humaine, Collection de Poche
23. - DURUFLE, G. (1988) : L'Ajustement Structurel en Afrique, PARIS, KARTHALA
24. - FELDMAN, A. (1980) : Welfare Economics and Social Choice Theory, Martinus Nijhoff, Boston
25. - FERRONI, M. and KANBUR R. (1990) : Poverty - Conscious Restructuring of Public Expenditure, World Bank, SDA, Working Paper n° 9
26. - FOIRRY, J. P. et REQUIER-DESJARDINS, D. (1986) : Planification et Politique Economique en Côte d'Ivoire, ABIDJAN : CEDA.
27. - GLEWWE, P. and TRAY, D. (1988) : The Poor During Adjustment, A Case of Côte d'Ivoire, World Bank, LSMS n° 47.
28. - GLEWWE, P. (1986) : La Répartition des Niveaux de Vie en Côte d'Ivoire en 1985, BIRD, LSMS n° 29
29. - GROOTAERT, C. et KANBUR, R. (1990) : Analyse Opérationnelle de la Pauvreté et des Dimensions Sociales de l'Ajustement. World Bank, DSA, Document de Travail n° 1
30. - GROORTAERT, C. and BUBOIS, J. L. (1986) : The Demand for Urban Housing in the Ivory Coast, World Bank, LSMS n° 25.

31. - GROORTAERT, C. (1985) : Household Expenditures Surveys, Some Methodological Issues, World Bank, LSMS, n° 22
32. - GUERRIEN, B. (1989) : La Théorie Néoclassique, Bilan et Perspectives d'un Modèle d'Equilibre Général, Economica
33. - HENDERSON, J. M. et QUANDT, R. E. (1987) : Microéconomie, Dunod 1987
34. - KAKWANI, N. (1990) : Testing for Significance of Poverty Differences, World Bank, LSMS, n° 62
35. KAKWANI, N. (1990) : Poverty and Economic Growth, with Application to Côte d'Ivoire, World Bank, LSMS
36. - KANBUR, R. (1990) : La Pauvreté et les Dimensions Sociales de l'Ajustement en Côte d'Ivoire, BIRD, DSA, Document de Travail n° 2
37. - KOUADIO, Yao (1990) : Eléments de Théorie de la Stabilisation Macroéconomique et de l'Ajustement Structurel, CIRES, Miméo
37. - KOZEL, V. (1990) : The Composition and Distribution of Income in Côte d'Ivoire, World Bank, LSMS n° 68
38. - LAVIGNE, J. C. ; N'GOUAN, K. P. & CAMARA, C. (1991) : Marché Local, National, Mondial. Lyon, Economie et Humanisme Vol. I
39. - Le PAPE, M. et VIDAL, C. (1985) : Pratiques de Crise et Conditions Sociales à ABIDJAN, ORSTOM, ABIDJAN, Miméo
40. - MAHIEU, F. R. (1990) : Les Fondements de la Crise Economique en Afrique, PARIS l'HARMATTAN
41. - MAHIEU, F. R. (1988) : Logique Dédutive et Théorie Economique, PUSAF - L'HARMATTAN
42. - MAHIEU, F. R. (1988) : Transferts et Communauté Africaine, Séminaire d'Economie Publique, UNCI, Miméo
43. - ODUNFA, A. (1985) : Le Choix des Produits Alimentaires et ses Implications dans le cadre des Ménages, Mémoire de DEA, FSE, UNCI
45. - PEGATIENAN, H. J. (1988) Déséquilibre Economique et Politique d'Ajustement en Côte d'Ivoire, Une Analyse Théorique, UNCI, Miméo
46. - RAWLS, J. (1987) : Théorie de la Justice, Nouveaux Horizons

47. - RESQUIER-DESJARDINS, D. (1989) : L'Alimentation en Afrique, PUSAF - KARTHALA
48. - SEN A. K. (1982) : Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation, Oxford, Clarendon Press
49. - VAN DER GAAG, J. and VIJVERBERG, W. (1987) : Wage Determinants in Côte d'Ivoire, World Bank, LSMS, n° 33
50. - SERAGELDIN, I. (1989) : Pauvreté, Ajustement et Croissance en Afrique, BIRD, WASHINGTON, D. C. (US)
51. - WORLD BANK (1989) Adjustment Lending : An Evaluation of Ten Years of Experience, Policy and Research Report, WASHINGTON, D. C. (US)
52. - YAO, Y. J. (1988) : Education et Salaire en Côte d'Ivoire, Cahiers du CIRES
53. - YAO, Y. J. (1988) : Méthodologie de Répartition des Revenus dans les pays en Voie de Développement : l'Usage de l'Echelle de GUTTMAN, Cahiers du CIRES.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE 2 : ALLOCATIONS BUDGETAIRES SELON LES CSP

Annexe 2.1. : A partir de l'EBC 1979

C S P	E S Q	E Q	Cadres	I & P	Commerçants	E A	A I
DEPENSES							
Alimentation	49,99	43,43	40,44	43,62	56,66	62,44	42,80
Habitation	43,96	45,40	45,09	44,75	35,58	27,43	46,58
Transport	3,71	6,49	7,97	3,89	8,18	6,27	6,24
Santé et Education	0,72	2,99	3,59	1,35	2,39	0,83	1,68
Autres Dépenses	1,62	1,69	2,93	2,10	1,48	3,03	2,70
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Source : EBC 1979

ANNEXE 3 : HETEROGENEITE DANS LES ALLOCATIONS BUDGETAIRES

Annexe 3.1 Les Coefficients de Variations des Dépenses urbaines (%)

ANNEES	1 9 8 6	1 9 8 7	1 9 8 8
C S P			
ABIDJAN	36,87	54,32	32,79
Autres villes	21,27	27,65	32,46

Source : EPAM.

Annexe 22 : A partir des EPAM 86, 87 et 88.

	ESQ			EQ			Cadres			IXP			Commerçants			Exploitants agricoles			Activités inconnues		
	86	87	88	86	87	88	86	87	88	86	87	88	86	87	88	86	87	88	86	87	88
Alimentation	42,2	50,8	55,2	53,4	40,2	38,9	38,6	39,2	37,5	48,4	47,9	46,3	40,2	43,5	38,0	36,6	37,7	39,9	39,2	39,1	39,2
Habitation	39,3	31,3	28,8	29,6	36,5	39,1	36,9	38,3	37,6	38,2	37,0	39,5	41,3	39,7	41,9	37,7	42,2	43,9	35,9	36,5	39,6
Transport	4,3	3,6	3,1	5,1	6,7	4,7	9,1	5,9	7,0	4,2	3,9	3,8	4,9	3,8	5,7	5,3	5,5	7,9	5,3	4,1	7,2
Education et Santé	7,8	6,9	7,5	4,7	5,6	9,1	5,4	6,5	9,9	4,6	5,2	3,7	4,7	5,1	5,8	7,4	6,2	6,1	5,5	6,5	5,6
Autres Dépenses	6,4	7,4	5,5	7,2	11,1	8,2	9,9	10,0	9,0	4,6	6,0	6,7	8,9	7,9	8,6	11,0	8,4	8,2	14,1	13,8	8,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : EPAM

Annexe : 3.2. Les Coefficients de Variation de l'Affectation du Budget entre les Chapitres de Dépenses

		1979	1986	1987	1988
E S Q	A B	158,11	157,92	172,04	180,85
	A V	161,04	122,37	147,71	173,13
E Q	A B	127,75	848,08	598,2	638,96
	A V	146,96	120,51	422,97	647,17
Cadres	A B	112,23	107,12	116,97	112,55
	A V	155,20	107,71	113,35	115,60
I & P	A B	135,97	160,35	143,60	145,32
	A V	144,21	156,76	155,46	115,88
Commerçants	A B	187,39	128,38	159,26	111,15
	A V	171,14	125,40	124,88	109,96
E A	A B	202,48	109,70	109,98	123,76
	A V	196,61	128,18	140,89	126,59
A I	A B	125,10	123,81	125,60	118,12
	A V	155,72	140,91	204,02	131,89

Source : E B C et E P A II

AB : Abidjan.

AV : Autres villes.

Annexe : 3.3. : Coefficients de Variation dans l'Achat de Biens Alimentaires par les C S P

	1979	1986	1987
C V entre CSP Urbaines	23,13	25,29	29,98
C V entre C S P ABIDJAN	19,91	25,08	38,44
C V entre C S P Autres Villes	32,4	31,96	34,80

Sources : E B C et E P A M

Annexe : 3.4. Coefficients de Variations dans les Dépenses d'Habitation entre C S P

	1979	1986	1987
C V entre CSP urbaines	47,65	35,80	39,86
C V entre CSP d'ABIDJAN	58,39	47,14	47,73
C V entre CSP et Autres Villes	46,62	33,68	34,17

Sources : E B C et E P A M

ANNEXE 4 : EVOLUTION DES PRIX

Annexe 4.1. : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation des Ménages Africains dont le Chef est Cadre, Patron ou de Profession Libérale à ABIDJAN (Août 1984 à Juillet 1985 = 100)

	Coefficient de Pondération	INDICES				Taux de Croissance (%)	
		1986	1987 (1)	1987 (1)	1988	87/86 (1)	88/87
Alimentation	38,8	116,7	124,4	119,6	143,6	6,6	19,7
Habitation	11,9	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-
Energie	8,0	107,7	109,0	109,0	104,6	1,6	- 4,0
Equipeant	5,9	102,4	105,3	104,3	116,8	2,5	12,0
Habillement	10,5	103,1	103,7	103,4	106,8	0,6	3,3
Transport	5,8	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-
Véhicule Privé	9,4	103,1	105,1	103,8	109,3	1,9	5,3
Entretien Ménage	1,3	103,2	103,3	103,7	104,1	0,1	1,4
Hygiène	0,7	128,1	131,0	129,4	132,7	2,3	2,6
Santé	0,8	108,3	111,7	111,2	114,6	3,1	3,1
Divers	6,9	103,6	104,4	104,2	106,9	0,8	2,6
Indice Global	100,0	108,4	114,0	111,7	120,5	5,2	7,9

Source : Direction de la Statistique

(1) Moyenne du premier semestre

Annexe 4.2. : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation des Ménages Africains dont le Chef est Ouvrier, Employé Qualifié à ABIDJAN Août 1984 à Juillet 1985 = 100)

	Coefficient de Pondération	I N D I C E S				Taux de Croissance (%)	
		1986	1987	1987 (1)	1988 (1)	87/86	88/87 (1)
Alimentation	48,0	117,1	131,0	125,0	145,6	11,9	15,9
Habitation	7,8	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-
Energie	8,5	119,4	124,8	100,0	119,8	4,5	- 3,9
Equipement	3,4	106,6	110,2	109,8	113,8	3,4	3,6
Habillement	10,1	106,8	108,3	108,3	108,5	1,4	0,2
Transport	6,8	100,5	100,2	100,4	100,0	- 0,3	- 0,4
Véhicule Privé	5,4	108,6	109,5	108,6	114,1	0,8	5,1
Entretien Ménage	0,6	101,1	101,3	101,3	101,3	0,2	-
Hygiène	1,0	110,9	111,0	111,0	111,6	0,1	0,5
Santé	0,7	106,4	113,1	112,2	114,3	6,3	1,9
Divers	7,7	105,3	108,7	107,9	112,1	3,2	3,9
Indice Global	100	111,9	119,6	116,8	126,8	6,9	8,6

Source : Direction de la Statistique

A N N E X E 6

LISTE DES TABLEAUX

PAGES

T 1. : Principaux types de mesures de réformes entreprises en Afrique Subsaharienne dans les années 1980.....	23
T 2. : Priorités en période de réduction de dépenses de 1979-1983.....	26
T 3. : Taux annuels moyens de croissance	52
T 4. : Taux moyens de croissance par secteur.....	55
T 5. : Répartition des dépenses entre ABIDJAN et les autres villes.....	83
T 6. : Part de chaque CSP dans les dépenses urbaines..	85
T 7. : Evolution des revenus en Côte d'Ivoire de 1986 à 1989.....	86
T 8. : Evolution des chapitres budgétaires des ménages urbains.....	91
T 9. : Coefficients budgétaires de l'alimentation achetée dans chaque CSP.....	94
T10. : Part de l'habitation dans les budgets des CSP..	96
T11. : Coefficients budgétaires de la santé et de l'éducation.....	
T12. : Coefficients budgétaires du transport en commun.....	
T13. : Synthèse de l'évolution des chapitres.....	
T14. : Distribution des dépenses alimentaires entre les composantes de l'alimentation achetée.....	108
T15. : Distribution des dépenses d'habitation....	113

